



Rapport d'activités 2012

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com



ALOXE-CORTON
 AUBIGNY-la-RONCE
 AUXEY-DURESSES
 BAUBIGNY
 BEAUNE
 BLIGNY-les-BEAUNE
 BOUILLAND
 BOUZE-les-BEAUNE
 CHAGNY
 CHASSAGNE-MONTRACHET
 CHAUDENAY
 CHEVIGNY-en-VALIERE
 CHOREY-les-BEAUNE
 COMBERTAULT
 CORBERON
 CORCELLES-les-ARTS
 CORGENGOUX
 CORMOT-le-GRAND
 CORPEAU
 DEZIZE-les-MARANGES
 EBATY
 ECHEVRONNE
 IVRY-en-MONTAGNE
 JOURS-en-VAUX
 LA ROCHE POT
 LADOIX-SERRIGNY
 LEVERNOIS

MARIGNY-les-REULLEE
 MAVILLY-MANDELOT
 MELOISEY
 MERCEUIL
 MEURSANGES
 MEURSAULT
 MOLINOT
 MONTAGNY-les-BEAUNE
 MONTHELIE
 NANTOUX
 NOLAY
 PARIS L'HOPITAL
 PERNAND VERGELESSES
 POMMARD
 PULIGNY-MONTRACHET
 RUFFEY-les-BEAUNE
 SAINT-AUBIN
 SAINTE-MARIE-la-BLANCHE
 SAINT-ROMAIN
 SANTENAY
 SANTOSSE
 SAVIGNY-les-BEAUNE
 TAILLY
 THURY
 VAUCHIGNON
 VIGNOLES
 VOLNAY

Sommaire

L'INSTITUTION	3
Fonctionnement et compétences	3
Le Conseil	5
Le Bureau	6
Les Commissions	7
DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ...	11
Les finances	11
La commande publique	18
Les ressources humaines	20
Le bureau d'études	23
La plateforme ressources	24
... UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE	29
Les ZAC	29
L'agence de développement	31
Le tourisme	32
... UNE DYNAMIQUE STRUCTURANTE	35
Le SCOT	35
Le PLH	37
Les déplacements	38
... UNE DYNAMIQUE DURABLE	43
Les déchets	43
Les rivières	48
La protection et la gestion des milieux naturels	49
L'assainissement	51
L'eau	53
... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR	57
La petite enfance	57
L'enfance	62
Le conservatoire de musique et de danse	67
L'école des Beaux-Arts	69
Le sport	71





L'INSTITUTION

Fonctionnement et compétences

Le Conseil

Le Bureau

Les Commissions

L'INSTITUTION

FONCTIONNEMENT ET COMPETENCES

La Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte & Sud, créée le 1^{er} janvier 2007, regroupe 50 communes du sud de la Côte-d'Or et 4 du nord de la Saône-et-Loire.

La loi fixe des compétences obligatoires et optionnelles. Cependant, l'intercommunalité peut adopter des compétences supplémentaires (dites facultatives) pour répondre aux politiques qu'elle souhaite mener.

Chiffres Clés

créée le 1^{er} janvier 2007

54 communes sur 2 départements

54 256 habitants sur le territoire

Les compétences obligatoires

- aménagement de l'espace communautaire et infrastructures : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), organisation des transports urbains,
- équilibre social de l'habitat - politique de la ville d'intérêt communautaire, Programme Local de l'Habitat (PLH),
- développement économique d'intérêt communautaire : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, actions de développement économique d'intérêt communautaire, tourisme.



Les compétences facultatives

- études à l'échelle de la communauté en matière de préservation du patrimoine naturel et environnemental, ainsi que du patrimoine bâti,
- Relais Assistantes Maternelles - RAM -,
- fourrière animale intercommunale,
- politique de circulation douce,
- aménagement des berges et entretien des rivières (compétence qui donne lieu à représentation substitution au sein des syndicats existants en application des dispositions de la dernière phrase du II de l'article L. 5216-7 du CGCT).



Les compétences optionnelles

- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- action sociale d'intérêt communautaire,
- voirie : création, aménagement et entretien de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire,
- assainissement collectif et autonome, zonages en la matière.

Le Conseil est l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération. En 2012, il s'est réuni 5 fois.

Il est composé de 98 délégués représentant les 54 communes, à raison d'un représentant pour les communes de moins de 1 000 habitants, 2 pour les communes de 1 001 à 1 400 habitants (BLIGNY-les-BEAUNE et CORPEAU), 3 pour celles de 1 401 à 5 000 habitants (LADOIX-SERRIGNY, MEURSAULT, NOLAY et SAVIGNY-lès-BEAUNE), 7 pour CHAGNY (5 001 à 20 000 habitants) et 29 pour la ville centre, BEAUNE.

Liste des délégués (hors membres du Bureau) par Commune :

Chiffres Clés

S'est réuni 5 fois

98 élus

92 délibérations

Maurice CHAPUIS - ALOXE-CORTON
Agnès DICONNE - AUXEY-DURESSSES
Patrick MANIERE - BAUBIGNY
Pierre BOLZE - BEAUNE
Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS - BEAUNE
Anne CAILLAUD - BEAUNE
Frédéric CANCEL - BEAUNE
Carole CHATEAU - BEAUNE
Ariane DIERICKX - BEAUNE
Anne DIEZ - BEAUNE
Daniel FEVRE - BEAUNE
Olivia LEPAROUX - BEAUNE
Agnès MONGET - BEAUNE
Geneviève PELLETIER - BEAUNE
Marie-Laure RAKIC - BEAUNE
Philippe ROUX - BEAUNE
Monique TERRAND - BEAUNE
Jean-Benoît VUITTENEZ - BEAUNE
Maryse BRAGARD - BEAUNE

Gabriel FOURNIER - BLIGNY-les-BEAUNE
Patrick LEFLAIVE - BLIGNY-les-BEAUNE
Jean-Noël MORY - BOUILLAND
Thérèse AUFRERE - CHAGNY
Martine BOUGEOT - CHAGNY
Alain FAVERIAL - CHAGNY
Patrick FERRANDO - CHAGNY
Gérard NAIRAT - CHAGNY
Françoise MOREAU - CHASSAGNE MONTRACHET
Jean POIGEAUD - CHAUDENAY
Jean-Claude BROUSSE - CHEVIGNY-en-VALIERE
Didier SAINT EVE - COMBERTAULT
Jean-Claude JOIGNEAUX - CORBERON
Christian GHISLAIN - CORCELLES-les-ARTS
Marc DENIZOT - CORMOT-le-GRAND
Michel PONELLE - CORPEAU
Michel RENAUD - DEZIZE-les-MARANGES
Jean JACOB - EBATY
Jean-Marc PRENEY - ECHEVRONNE
Christian BRESSOULALY - IVRY-en-MONTAGNE
Noël BELIN - JOURS-en-VAUX

Jérôme BILLARD - LA ROCHE-POT
François DESERTOT - LADOIX-SERRIGNY
Michel SAUVAIN - LADOIX-SERRIGNY
Serge COLLAVINO - LEVERNOIS
Bernard JAVEL - MARIGNY-les-REULLEE
Michel MEUNIER - MAVILLY-MANDELOT
Jean-Paul GUERET - MELOISEY
Philippe BALLOT - MEURSAULT
Michel BLIN - MONTAGNY-les-BEAUNE
Jacky CLERGET - MONTHELIE
Philippe CESNE - NANTOUX
Jean-Pascal MONIN - NOLAY
Martine TAUPENOT - NOLAY
Chantal MITANCHEY - PARIS L'HOPITAL
Françoise GAY - PERNAND-VERGELESSES
Jacques FROTEY - POMMARD
Bernard NONCIAUX - PULIGNY-MONTRACHET
Maurice BOUR - RUFFEY-les-BEAUNE
Gérard PRUDHON - SAINT-AUBIN
Claude MOISSENET - SANTOSSE
Jean-Paul BAILLY - SAVIGNY-les-BEAUNE
François de NICOLAY - SAVIGNY-les-BEAUNE
Eric SORDET - TAILLY
Daniel TRUCHOT - THURY
Marie-José LE PEZRON - VAUCHIGNON
Armand CHANLON - VIGNOLES

L'INSTITUTION

LE BUREAU

Le Bureau est un organe stratégique de réflexion et d'impulsion. Il décide sur tous les sujets n'ayant pas d'incidence financière (pour lesquels la décision revient au Conseil).

Il est composé d'un Président et 23 membres :

Alain SUGUENOT (Président)

Jean-Pierre REBOURGEO (Co-premier Vice-Président / Administration Générale)

Michel PICARD (Co-premier Vice-Président / Développement Economique)

Pierre BARBIERY (3^e Vice-Président / Famille - Enfance)

Emmanuel BICHOT (4^e Vice-Président / Aménagement Espace Communautaire)

Jean-Claude MONNIER (5^e Vice-Président)

Jean-Paul ROY (6^e Vice-Président / Politique sportive, Equipements Sportifs Communautaires)

Bernard GLANTENAY (7^e Vice-Président)

Jean-François CHAMPION (8^e Vice-Président / Finances Budget)

Jean-Luc BECQUET (9^e Vice-Président / Transports)

Gérard BOULA (10^e Vice-Président / Personnes Agées)

Xavier COSTE (11^e Vice-Président / Environnement et Développement Durable)

François PIFFAUT (12^e Vice-Président / Commercialisation Zones d'intérêt communautaire et Politique de l'Emploi)

Denis THOMAS (13^e Vice-Président / Tourisme)

Chiffres Clés

S'est réuni 11 fois

24 membres

106 délibérations

Michel QUINET (14^e Vice-Président / Multimodalité, Intermodalité, Accessibilité, Infrastructures d'intérêt communautaire)

Jean-Claude ANDRE (15^e Vice-Président / Formation d'intérêt communautaire (arts plastiques, musique et danse))

Henri TUDELA (16^e Vice-Président / Action sociale et lutte contre la délinquance)

Sylvain JACOB (17^e Vice-Président / Technologies de l'information et de la communication et couverture numérique)

Jean FRANCONY (18^e Membre du Bureau)

Aimé VUITTENEZ (19^e Membre du Bureau)

Pierre BROUANT (20^e Membre du Bureau)

Christian POULLEAU (21^e Membre du Bureau)

Liliane JAILLET (22^e Membre du Bureau)

Gérard ROY (23^e Membre du Bureau)

En 2012, il s'est réuni onze fois.

Les commissions d'instruction sont chargées d'examiner en amont les questions relevant de leur compétence soumises au Conseil de Communauté.

Elles ont un rôle consultatif.

En 2012, elles se sont réunies 5 fois.

Commission environnement, cadre de vie et aménagement durable : 22 membres

X. COSTE - J. MONNOT - M. TERRAND - C. CHÂTEAU - M. BRAGARD - G. PELLETIER - JN. MORY - B. GLANTENAY - A. DICONNE - J. FROTEY - JP. BOURGOGNE - G. FOURNIER - L. JAILLET - C. GUISLAIN - M. SAUVAIN - M. PONELLE - M. TAUPENOT - M. DENIZOT - G. PRUDHON - J. BILLARD - M. FAVERIAL - M. RENAUD

Commission aménagement du territoire, infrastructures, transports : 21 membres

JL. BECQUET - P. ROUX - F. CANCEL - D. FEVRE - E. MICHELLON - A. MONGET - J. CLERGET - M. MEUNIER - M. CHAPUIS - S. JACOB - JC. JOIGNEAUX - M. DESERTOT - P. BROUANT - M. BOUR - M. BLIN - C. BRESSOULALY - D. TRUCHOT - E. BICHOT - C. POULLEAU - M. BOUGEOT - T. AUFRERE

Commission développement économique, tourisme : 19 membres

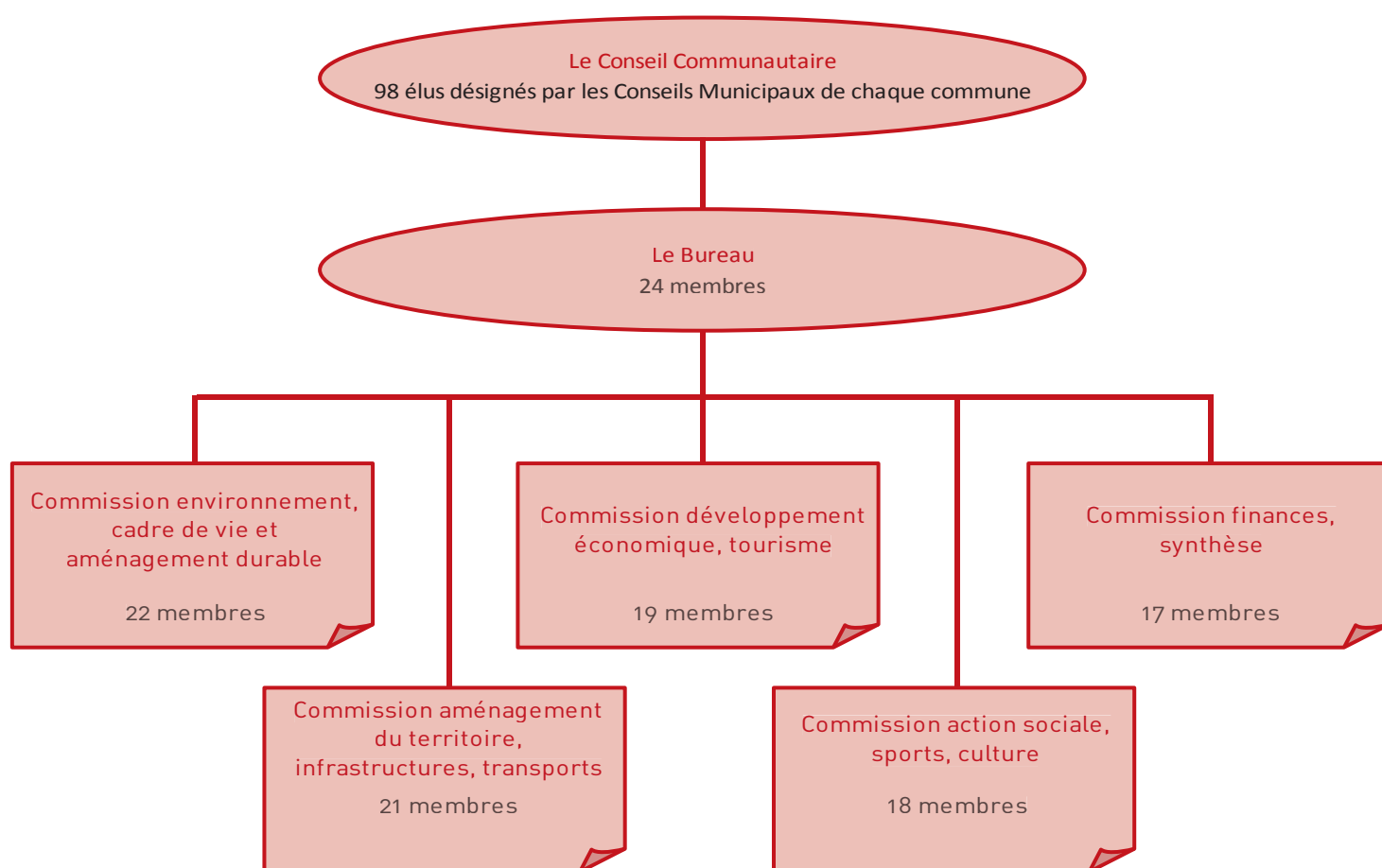
D. BOUTEILLER-DESCHAMPS - O. LEPAROUX - A. DIERICKX - F. JACQUET - JC. ANDRE - JM. PRENEY - F. PIFFAUT - D. THOMAS - M. de NICOLAY - P. CESNE - E. SORDET - S. COLLAVINO - J. JACOB - H. TUDELA - JP. MONIN - N. BELIN - M. PICARD - J. POIGEAUD - G. NAIRAT

Commission action sociale, sports, culture : 18 membres

JB. VUITTENEZ - P. BOLZE - P. FALCE - ML. RAKIC - C. HENNEQUIN - A. CAILLAUD - P. BALLOT - F. GAY - JP. GUERET - JC. BROUSSE - JP. ROY - D. SAINT-EVE - M. PONELLE - P. BARBIERY - MJ. LEPEZRON - C. MOISSENET - J. FRANCONY - C. MITANCHEY

Commission finances, synthèse : 17 membres

JF. CHAMPION - M. FLAGEL - C. HERVET - A. DIEZ - J. LARFOUILLLOUX - M. BAILLY - JC. MONNIER - JP. REBOURGEON - A. VUITTENEZ - A. CHANLON - M. QUINET - P. LEFLAIVE - P. MANIÈRE - B. NONCIAUX - G. ROY - F. MOREAU - P. FERRANDO







DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ...

Les finances

La commande publique

Les ressources humaines

Le bureau d'études

La plateforme ressources

Afin de financer les politiques communautaires, la Communauté d'Agglomération vote un budget annuel comprenant un budget principal et huit budgets annexes. En 2012, le budget consolidé a été voté à hauteur de 93,5M€ et réalisé à hauteur de 60,8M€, soit un ratio de réalisation de 65%.

A. Les recettes

Elles proviennent de plusieurs sources principales :

La politique fiscale : de natures diverses, les impôts sont payés par les différentes catégories de contribuables pour financer le fonctionnement des services et les compétences exercées par la Communauté d'Agglomération :

La fiscalité « économique »

La Contribution Economique Territoriale (= Cotisation Foncière des Entreprises + Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)

La Taxe sur les Surfaces Commerciales

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

La fiscalité « affectée »

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, dédiée au financement du service de collecte, de traitement et de valorisation des déchets,

La Taxe de Séjour, collectée par les hébergeurs auprès des touristes, et intégralement reversée à l'Office de Tourisme Intercommunal,

Le Versement Transport, versé par les entreprises et administrations de 9 salariés et plus pour financer le réseau de transport.

La fiscalité « ménages »

La Taxe d'Habitation (ex-part départementale)

La Taxe sur le Foncier non bâti (ex-part régionale)

La politique tarifaire : elle correspond au tarif payé par l'utilisateur en contrepartie du service dont il bénéficie directement. Les grilles tarifaires des différents services publics font l'objet d'un vote par le Conseil Communautaire. Sont concernés :

Les droits d'inscription

- aux activités culturelles offertes par l'école des Beaux-Arts et le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal,
- dans les structures Enfance et Petite Enfance : crèches, restaurants scolaires, garderies périscolaires, centres de loisirs extrascolaires.

Les redevances et abonnements

- eau potable et Assainissement : facturation sur la base de la consommation réelle de l'utilisateur,
- transports : achat par l'utilisateur d'un ticket unitaire, d'un abonnement annuel (« patch transport ») ou paiement d'une amende.

Les dotations et subventions : il s'agit d'aides au fonctionnement des services versées par divers organismes. Elles concernent :

Les dotations de l'Etat

- la Dotation Globale de Fonctionnement qui s'établit à 41,53€/habitant en 2012,
- les dotations de compensation qui visent à combler les pertes de recettes consécutives aux décisions législatives ou réglementaires (ex : exonérations fiscales ou dégrèvements).

Les aides des organismes subventionneurs

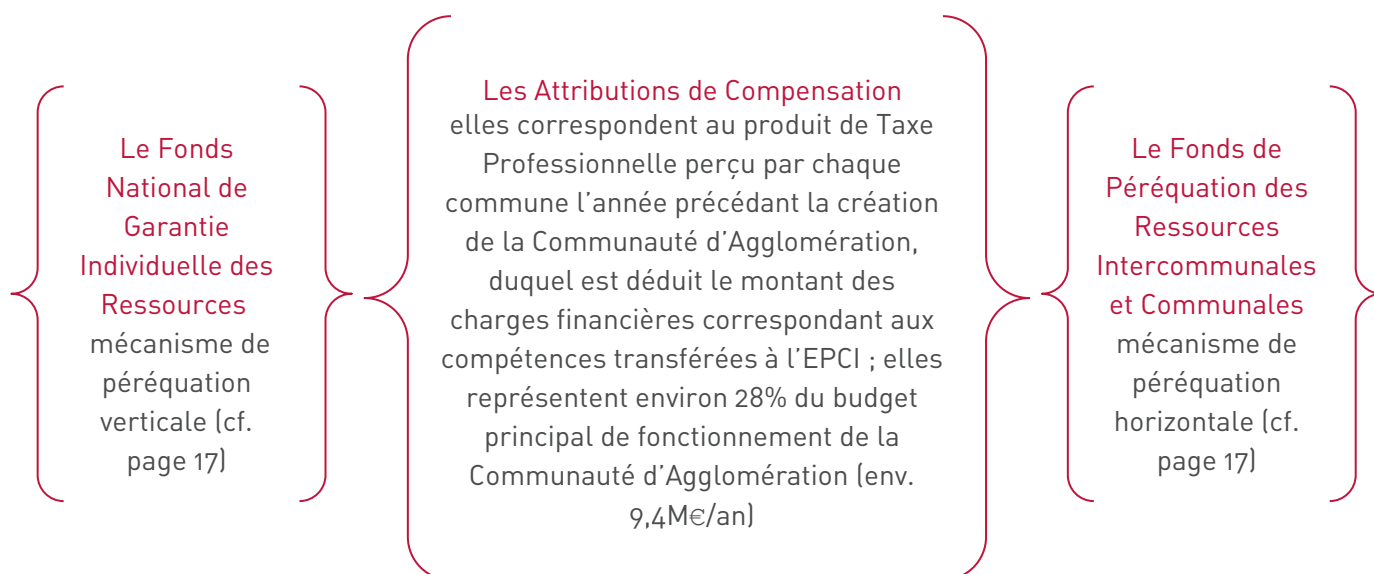
Elles sont versées par le Conseil Régional et les Conseils Généraux de Côte d'Or et de Saône et Loire ou les organismes parapublics (CAF, MSA, Agence de l'Eau, ADEME). Elles visent à réduire les coûts de fonctionnement des services publics locaux ou la charge financière des investissements réalisés par la collectivité.

Les autres recettes portent sur :

- **La TVA :** elle est remboursée totalement ou partiellement selon que la compétence relève du secteur marchand (ex : gestion de l'eau et de l'assainissement) ou non marchand (ex : activité culturelle).
- **La dette (et la trésorerie) :** variable d'équilibre en section d'investissement, l'emprunt correspond au besoin de financement des collectivités dans le cadre de leurs dépenses d'équipement. Une grande liberté est laissée quant au choix des établissements bancaires par les collectivités mais les modalités d'endettement sont très encadrées afin de réduire les risques liés à la « toxicité » potentielle des prêts et à la spéculation.

B. Les dépenses de la Communauté d'Agglomération ont six finalités principales :

1. **Les atténuations de produit** : il s'agit de dépenses obligatoires déduites des produits de fiscalité perçus par la Communauté d'Agglomération. Elles concernent :



2. la masse salariale : elle correspond à l'ensemble des dépenses liées à la rémunération du personnel ; elle représente 35% du budget principal de fonctionnement, soit 12M€,

3. les charges de siège : elles correspondent aux frais généraux nécessaires au fonctionnement des services (entretien du matériel et des locaux, énergies, fournitures administratives,

4. les subventions, contributions et aides diverses : elles sont versées aux associations (subventions) et organismes partenaires (contributions) ou communes membres (fonds de concours à l'investissement) dont l'action s'inscrit dans la continuité de celle de l'EPCI,

5. les dépenses d'équipement : elles correspondent aux investissements réalisés dans les domaines de compétences de l'EPCI (ex : aménagements touristiques, infrastructures de transports, équipements sportifs, culturels, crèches, restaurants scolaires, garderies périscolaires, déchetteries, stations et réseaux d'épuration, matériel informatique...),

6. les charges financières : il s'agit du remboursement du capital et des intérêts des emprunts contractés auprès des établissements bancaires.

DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ...

LES FINANCES

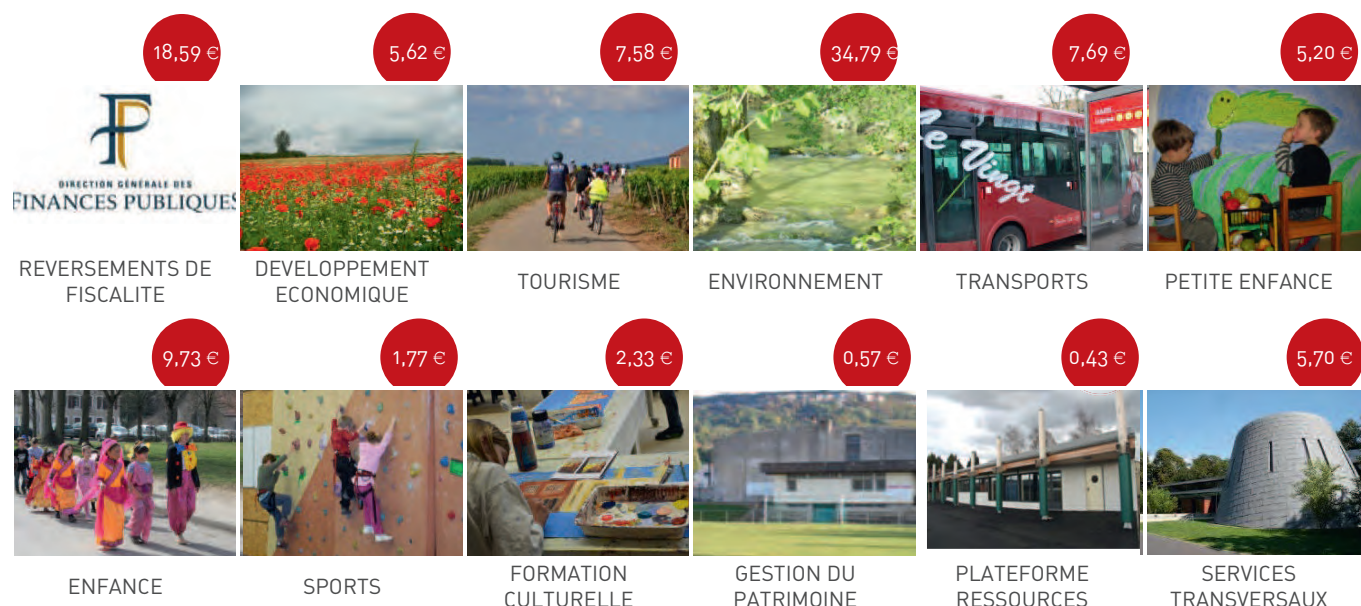
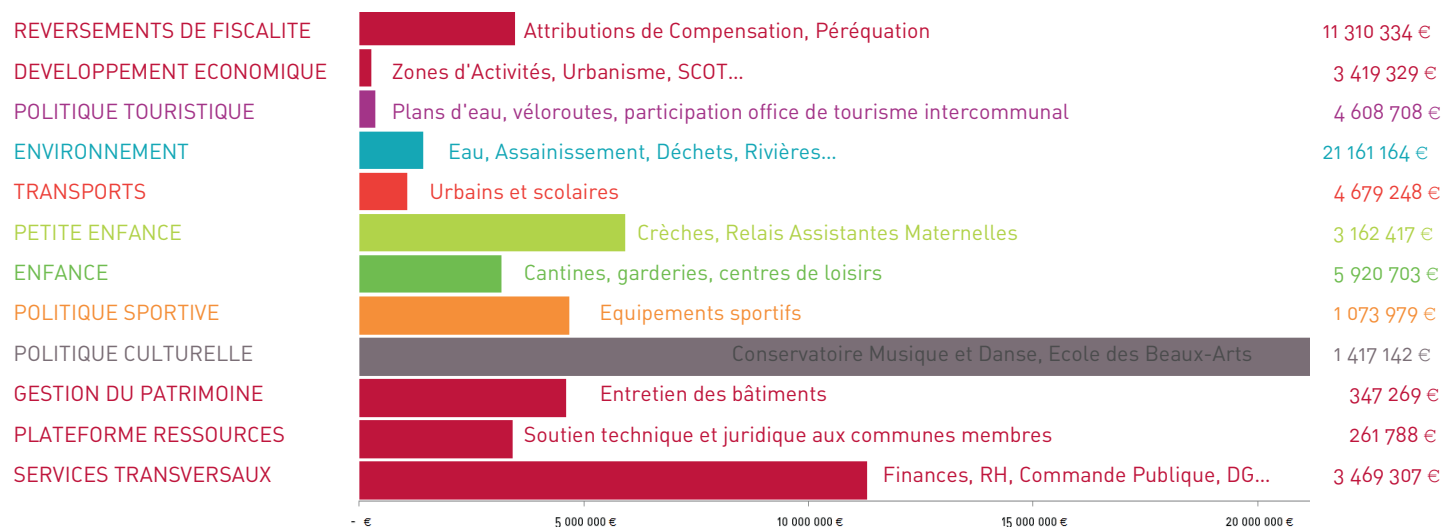
Equilibre financier du budget principal 2012 (en Millions d'€)

Total des dépenses réelles de fonctionnement 33,23 M€		Total des recettes réelles de fonctionnement 36,17M€	
Charges à caractère général	5,84 M€		16,67 M€ Fiscalité mixte et compensations fiscales
Dépenses de personnel	11,90 M€	Capacité d'autofinancement	4,33 M€ TEOM
Reversement de fiscalité aux communes + FNGIR + dégrèvement CFE 2012	11,31 M€	2,94 M€	6,17 M€ Dotations versées par l'Etat
Subventions de fonctionnement et participations	3,45 M€		8,21 M€ Recettes diverses
Autres dépenses de fonctionnement	0,73 M€		0,79 M€ Taxe de Séjour
Total des dépenses réelles d'investissement 5,28 M€		Total des recettes réelles d'investissement 3,93M€	
Dépenses d'équipement	5,09 M€		0,62 M€ Subventions
Remboursement de la dette	0,19 M€	Besoin de financement	2,50 M€ Affectation résultat antérieur
		1,35 M€	0,81 M€ FCTVA

DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ...

LES FINANCES

Structure du Budget 2012 consolidé
(Budget Principal et 8 budgets annexes – Fonctionnement et Investissement)



La mutation du régime fiscal intercommunal au service d'une péréquation nationale

Créée en 2007 sur les fondements d'une fiscalité professionnelle unique, la Communauté d'Agglomération est devenue, au fil des réformes fiscales, un établissement public à fiscalité mixte.

Dans le cadre d'une réforme d'ampleur, la Taxe Professionnelle versée par les entreprises, unique source de fiscalité directe de la Communauté d'Agglomération, a été remplacée en 2010 par un panier de ressources fiscales abondé tant par les contribuables professionnels que par les particuliers. Il s'agit de:

- la Cotisation Foncière des Entreprises: versée par toutes les entreprises du territoire au taux de 20,87% (6,1M€ en 2012)
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, versée en fonction de leur chiffre d'affaires à partir de 250 000 € (3,7M€ en 2012),
- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (676 000 € en 2012),
- l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (183 000 € en 2012),
- la Taxe d'Habitation (ex-part départementale): versée par les particuliers au taux de 8,29% (5,5M€ en 2012),
- la Taxe sur le Foncier non Bâti (ex-part régionale): versée par les contribuables au taux de 1,17% (120 000 € en 2012).



A la suite de cette importante réforme, l'Etat a mis en place deux mécanismes de péréquation destinés à corriger les écarts de richesses entre les territoires à l'échelle nationale:

Une péréquation verticale

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources, mis en place par l'Etat en 2011, est alimenté par les territoires "bénéficiaires" de la réforme à hauteur de l'écart constaté entre les recettes issues de l'ancienne Taxe Professionnelle et le produit tiré du nouveau panier de ressources. L'intégralité de l'enveloppe est reversée aux territoires "déficitaires". Pour la Communauté d'Agglomération, la contribution à ce fonds représente une dépense annuelle d'environ 1,9M€.

On parle de péréquation "verticale" car l'enveloppe est alimentée -et redistribuée- par et au bénéfice de l'ensemble des collectivités françaises quelles que soient leur strate (Régions, Départements, EPCI, Communes) et leur taille.

Une péréquation horizontale

Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, créé en 2012, a pour objectif de rééquilibrer les territoires en fonction de leur richesse relative. Il impacte négativement les ressources des ensembles intercommunaux déterminés comme plus "riches". Les critères retenus sont le potentiel fiscal des EPCI et de leurs communes membres ainsi que le revenu moyen de la population locale.

L'enveloppe totale a été fixée par l'Etat à 150M€ pour 2012, 360M€ pour 2013, 570M€ pour 2014, 780M€ en 2015 et 2% des recettes fiscales à partir de 2016. Cette montée en puissance se traduit par une contribution en hausse chaque année pour la Communauté d'Agglomération. Après un prélèvement global de 108 000 € en 2012 (20k€ pour la CA et 88k€ pour les communes membres), la moindre recette s'établira à 304 000 € en 2013 et devrait atteindre près de 500 000 € pour l'ensemble intercommunal en 2014.

On parle de péréquation "horizontale" car l'enveloppe alimentée par le bloc communal bénéficie au bloc communal.

DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ...

LA COMMANDE PUBLIQUE

Pour exercer une partie de ses compétences, la Communauté d'Agglomération doit faire appel à des prestataires extérieurs. Le service mutualisé de la Commande Publique assure l'assistance aux services pour le montage et la rédaction des marchés publics et gère les procédures de mise en concurrence.

Quelques opérations significatives parmi ces marchés passés en 2012 :

MOYENS GENERAUX	
Acquisition de produits d'entretien en groupement de commandes avec 10 communes	Sans minimum
	Sans maximum
Acquisition de fournitures de bureau en groupement de commandes avec 10 communes	Minimum annuel : 40 000 € HT
	Sans maximum
Assurances (responsabilité civile, dommages aux biens, flotte automobile, risques statutaires)	184 941,38 € TTC
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Marché de maîtrise d'œuvre pour la création des équipements publics et des réseaux divers de la Zone d'Activité Concertée du Pré Fleury à CHAGNY	153 800,00 € HT



Chiffres Clés

57 procédures de marchés publics ont été lancées :

44 marchés passés en procédure adaptée supérieurs à 30 000 €

2 marchés passés en procédure négociée

11 marchés passés en procédure d'appel d'offres ouvert

ENVIRONNEMENT	
Mise à disposition et exploitation de la déchèterie de TRAVOISY	Minimum annuel : 400 000 € HT Maximum annuel : 700 000 € HT
Réalisation et pose de mobiliers extérieurs pour le Parc éco-loisirs de MERCEUIL TAILLY	113 320,00 € HT
Travaux de sectorisation du réseau d'eau potable	449 836,00 € HT
Travaux de rénovation et acquisition de fournitures dans le cadre de travaux de la déchèterie de Savigny les Beaune	393 660,45 € HT
Assainissement de la commune de VOLNAY - Mise en place d'un réseau de collecte et d'un réseau de transfert vers la commune de POMMARD	2 068 665,70 € HT
Création d'une voirie et d'un parc de stationnement au lieudit Les Longues Raies à MONTAGNY-LES-BEAUNE	789 596,60 € HT
Aménagement et création de voie douce et infrastructures routières	Minimum : 200 000 € HT Maximum : 4 000 000 € HT
TRANSPORTS	
Exécution de services de transports scolaires	451 568,06 € HT
PETITE ENFANCE	
Fourniture de couches jetables pour les structures d'accueil petite enfance	Sans minimum Maximum annuel : 45 000 € HT
Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un pôle petite enfance à CHAGNY	118 593,00 € HT
EQUIPEMENTS SPORTIFS	
Travaux de rénovation du gymnase Jean Desangle	114 882,22 € HT

DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ... LES RESSOURCES HUMAINES

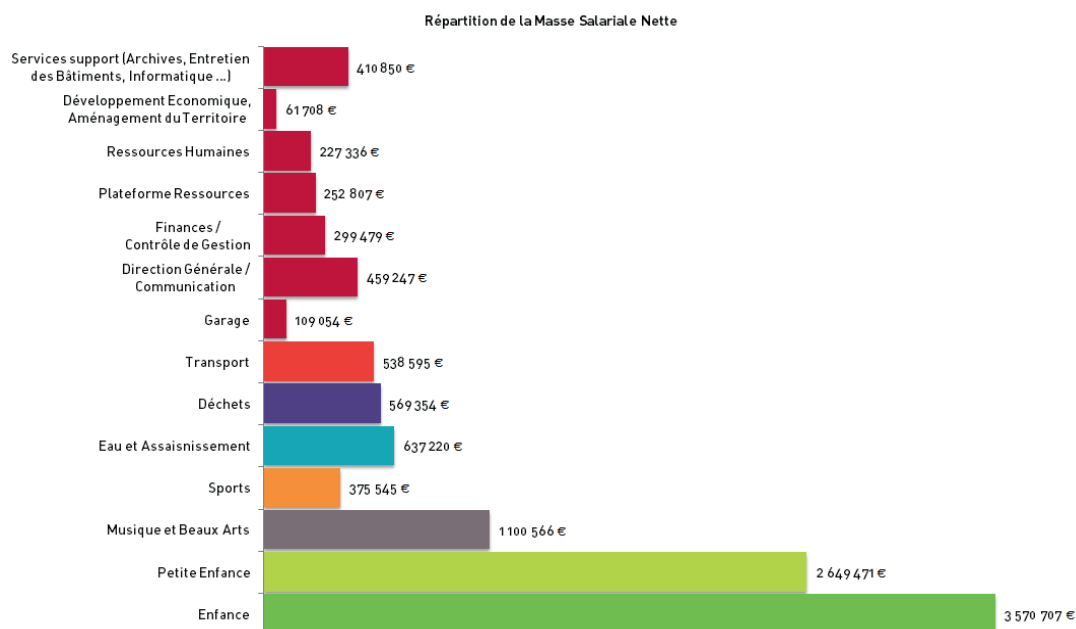
Des effectifs stables

Après six années d'existence dont les trois dernières sans transfert de compétence, les effectifs de la Communauté d'Agglomération restent stables.

2012 a donc été une année de stabilité des effectifs et de maîtrise des charges salariales tout en veillant à doter les services des moyens suffisants pour permettre à la Communauté d'Agglomération d'exercer ses compétences. Au 31 décembre 2012 l'effectif communautaire était composé de :

- 420 postes à l'effectif équivalent à 335 postes à temps plein (ETP)
- 385 postes pourvus (310 ETP) répartis ainsi :
 - 32 agents de catégorie A (27 ETP)
 - 70 agents de catégorie B (56 ETP)
 - 283 agents de catégorie C (227 ETP)

En 2012, les charges de personnel ont représenté 11 218 831 € bruts (10 641 455 € net c'est-à-dire après remboursement entre communes des mises à disposition des agents).



DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ...

LES RESSOURCES HUMAINES

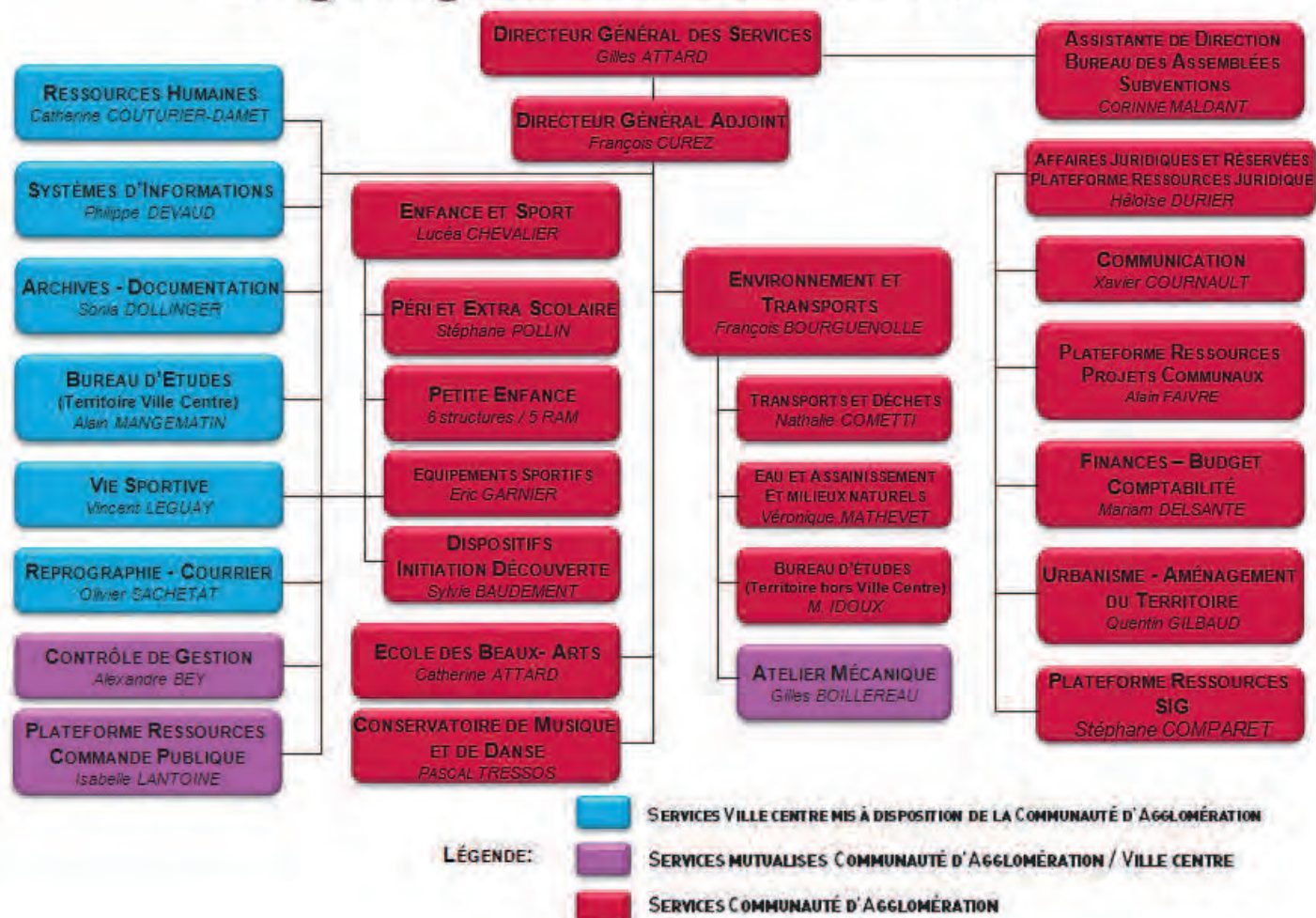
Les agents sont répartis entre les services suivants :

Direction Générale 22 postes Enseignement culturel 44 postes

Finances 9 postes Enfance et sports 250 postes

Services Techniques 55 postes

Organigramme des services



DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ... LES RESSOURCES HUMAINES

Harmonisation dans la gestion des Ressources Humaines

L'année 2012 a été consacrée à :

- l'harmonisation des règles relatives à l'organisation du temps de travail,
- l'harmonisation des fiches de poste et mise en place des entretiens professionnels d'évaluation : tous les agents, quelle que soit leur place dans l'organigramme, ont participé à la mise en place de cette démarche.

Ce nouveau système d'évaluation a pour objectif :

- de mieux répondre à une organisation en évolution permanente qui nécessite une adaptation constante des métiers, des missions et des compétences,
 - de renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité et d'harmoniser les pratiques d'évaluation du personnel,
 - de mobiliser tous les agents de la collectivité ; il a représenté 440 jours de formation au total réparties fin 2011 et en 2012.
- l'harmonisation du niveau de formation avec des efforts en particulier sur les règles d'hygiène et de sécurité pour le service Enfance, en 2012, 647 jours ont été consacrés à la formation tous services confondus,
 - la réduction des inégalités en harmonisant le régime indemnitaire, en particulier au profit des primes aux agents du service Enfance qui n'en bénéficiaient pas dans leur commune d'origine.

Perspectives 2013

L'année 2013 sera consacrée à :

- à la poursuite de la mobilisation pour rationaliser et mutualiser les moyens,
- à conforter l'expérimentation de l'évaluation,
- à l'étude devant conduire à harmoniser les régimes indemnitaires,
- à la mise en place d'une participation à la protection sociale au profit de tous les agents,
- à l'étude attentive des conditions d'hygiène et de sécurité au travail des agents communautaires avec mise en place d'un règlement hygiène et sécurité, d'un recueil de fiches de risques, de relais sécurité, suivi de tous les équipements de travail.



DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ...

LE BUREAU D'ETUDES

Le bureau d'études de la Communauté d'Agglomération a mené de nombreux travaux et études pour les bâtiments utilisés par les services ainsi que pour divers projets en cours :

- engagement des travaux de construction et aménage des réseaux secs et humides pour la baignade à filtration naturelle à MONTAGNY-les-BEAUNE,
- étude Véloroute BEAUNE / SAINTE-MARIE et BEAUNE / CHAGNY par les plans d'eau et pose de totems,
- étude de faisabilité sur le COSEC de NOLAY,
- sécurisation et mise en place de panneaux aux départs des sentiers de randonnée,
- engagement de la procédure préalable à la construction du Pôle Petite Enfance de CHAGNY,
- mise en sécurité de la toiture du complexe sportif de MEURSAULT.

Perspectives 2013

- fin de la construction et de l'aménagement de la baignade à filtration naturelle à MONTAGNY-les-BEAUNE,
- poursuite de la procédure préalable à la construction du Pôle Petite Enfance de CHAGNY,
- création d'une piste cyclable dans la ZAC des Cerisières à BEAUNE et pour la traversée de l'autoroute A6,
- réalisation d'un parc de stationnement à proximité des falaises de CORMOT,
- séparation des réseaux d'éclairage des parcs de stationnement des trois salles de sport beaunoises (Michel BON, Forum et Jean DESANGLES).



DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ... LA PLATEFORME RESSOURCES

Assistance technique

38 communes ont adhéré en 2012 à la Plateforme Ressources sur un total de 54 au sein de la Communauté d'Agglomération. 68 projets communaux ont été accompagnés dont 32 projets qui ont bénéficiés d'un quitus de la commune adhérente.

Assistance à la rédaction de délibérations pour les communes adhérentes

En 2012, la Plateforme Ressources a aidé à la rédaction de 103 délibérations pour le compte des communes, délibérations adoptées et présentées au contrôle de légalité.

OBJET	Nombre
Demandes de subventions	48
Approbation de résultats de consultation :	
Maîtrise d'œuvre < à 90 000 € H.T.	5
Travaux procédures adaptées > à 15 000 € H.T.	15
Travaux procédures adaptées < à 15 000 € H.T.	5
Approbation d'avenants aux marchés	
Maîtrise d'œuvre	5
Travaux	5
Accord avenant à convention de délégation de maîtrise d'ouvrage	1
Convention de financement	1
Approbation de projet ou de programme	9
Modification plan de financement ou enveloppe financière	2
Décompte de résiliation de marché de maîtrise d'œuvre	1
Avenant de transfert de marché de maîtrise d'œuvre	5
Autorisation signature marchés sans formalités préalables article L.2122-22 du CGCT	1
Total	103

DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ... LA PLATEFORME RESSOURCES

Assistance comptable pour l'engagement et la liquidation des dépenses d'investissement

La Plateforme Ressources assiste les communes dans les opérations de contrôle des factures avant mandatement des dépenses d'investissement liées aux études et aux travaux qu'elle suit. En 2012, elle a aidé au contrôle de 298 opérations de paiement réparties comme suit :

Communes	Opération	Dépenses d'investissement € T.T.C.
Bligny-les-Beaune	Cantine-garderie	500 440,56 €
Bouze-les-Beaune	Traversée du village	8 463,14 €
Chassagne-Montrachet	Aménagement entrée du village - Route de Santenay	5 112,22 €
Chevigny-en-Valière	Construction d'une école maternelle	51 423,99 €
Chorey-les-Beaune	Construction d'une mairie	68 614,28 €
Combertault	Rénovation et création de logements	18 327,43 €
Corcelles-les-Arts	Eglise 2ème et 3ème parties	32 156,69 €
Cormot-le-Grand	Réaménagement de la mairie et création d'un logement	9 257,14 €
Corpeau	Bibliothèque - Atelier	289 347,43 €
Jours-en-Vaux	Réaménagement de la mairie et création d'un logement	7 286,29 €
Ladoix-Serrigny	Voirie Rue de la Loyère - Rue des Champs Fourchus	109 768,40 €
Merceuil	Salle de rencontres et de loisirs	145 940,45 €
Meursanges	Zone d'habitation 2ème tranche	22 569,71 €
Meursault	Centre bourg	1 194 536,54 €
	Léproserie	932 780,57 €
Montagny-les-Beaune	École - Cantine-garderie	707 829,40 €
Nantoux	Centre bourg	9 831,53 €
Pernand-Vergelesses	Auberge	25 782,47 €
Pommard	Traversée du village	10 263,24 €
Saint-Aubin	Bâtiment mairie-école	21 755,46 €
Saint-Romain	Hangar communal	201 581,69 €
	Maison Chantin	12 112,35 €
Volnay	Bâtiment mairie	3 822,98 €
TOTAL		4 389 003,96 €

DES MOYENS AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE ... LA PLATEFORME RESSOURCES

Assistance à la conduite des projets communaux

Assistance à la conduite de chantier	146 interventions
Assistance à la réception de chantier	3 interventions
Assistance à l'expertise de sinistre	1 intervention
Interface avec les services communautaires	8 interventions
Interface avec les services extérieurs	28 interventions

La plateforme ressources assistance juridique

En 2012, la plateforme ressources assistance juridique a été sollicitée à 27 reprises par 9 communes différentes pour la réalisation de recherches, notes ou actes divers à caractère juridique dans les domaines du droit public et du droit privé. L'assistance juridique a porté sur les projets suivants :



- pouvoir de police du maire (dépôts sauvages, hospitalisation d'office, nuisance liées aux animaux, licence de débit de boisson, immeubles menaçant ruine) ;
- marchés publics ;
- urbanisme (rétrocession des réseaux, infractions aux règles d'urbanisme, mur de soutènement, implantation des caravanes),
- domanialité publique et privée vente de parcelles, servitudes de passage, bail locatif, bail rural),
- communication des documents administratifs.



... UNE DYNAMIQUE
ECONOMIQUE

Les ZAC

L'Agence de développement

Le Tourisme

... UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

LES ZAC

ZAC des Cerisières à BEAUNE

Le service affaires foncières a repris et poursuivi les négociations en vue d'acquérir les terrains concernés par la ZAC des Cerisières.

La procédure de Déclaration d'Utilité Publique, initiée en 2011, s'est poursuivie avec l'obtention de l'arrêté de cessibilité, faisant de la Communauté d'Agglomération l'unique acheteur possible sur cette zone.

Les études de maîtrise d'œuvre ont été concrètement engagées en collaboration avec les services techniques de la ville de BEAUNE.

En lien avec le projet d'extension de la société EXAPAQ sur la ZAC des Cerisières, les modalités de gestion des eaux pluviales ont été adaptées.

Les bandes vertes ont également été rationalisées pour optimiser la surface cessible.

Perspectives 2013

De très nombreuses acquisitions ont été engagées en 2012, permettant d'envisager une maîtrise foncière supérieure à 70% en 2013.

Chiffres Clés

22 hectares

1 400 309 € votés en 2012 pour les acquisitions de terrains



... UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

LES ZAC

ZAC du Pré Fleury à CHAGNY / CHASSAGNE-MONTRACHET

Le Conseil Communautaire s'est prononcé par délibération du 26 Mars 2012 sur la suppression de l'ancien périmètre de ZAC d'une superficie de 34 hectares uniquement sur CHAGNY au profit de la création d'un nouveau périmètre de 21 hectares sur les communes de CHASSAGNE-MONTRACHET et CHAGNY. Cette zone à forte exigence architecturale et paysagère sera orientée autour de la filière vitivinicole sur CHASSAGNE-MONTRACHET et sur des filières plus industrielles sur CHAGNY.

Chiffres Clés

22 hectares

1 653 000 € votés en 2012 pour les acquisitions de terrains

Les négociations foncières ont donc été reprises sur la base de ce nouveau périmètre et la maîtrise publique représente à la fin 2012 près de 60%. Certaines parcelles nécessitant une expropriation, le dossier de déclaration d'utilité publique de la ZAC du Pré Fleury a été déposé en Décembre en Préfecture.

Le service a également assuré la coordination de nombreuses études : études préalables, étude géotechnique, étude loi sur l'eau, sondages pédologiques, assistance au PLU de CHAGNY et à la carte communale de CHASSAGNE-MONTRACHET. Réalisation de sondages pour la création de la ZAC du Pré Fleury de CHASSAGNE-MONTRACHET / CHAGNY par le bureau d'études.



Perspectives 2013

Le diagnostic archéologique portant sur la moitié de la zone, soit près de 10 hectares (prescrit en Décembre 2012) sera réalisé début 2013.

Grâce aux études menées en 2012, la phase de maîtrise d'œuvre devrait être lancée courant 2013.

... UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE

L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT

Le territoire de l'Agence englobe du Nord au Sud la majeure partie des prestigieux vignobles de la Côte de Nuits et de la Côte de BEAUNE et s'étend d'Ouest en Est des Portes du Morvan à la Vallée de la Saône. Il compte environ 4000 entreprises.



L'activité viticole et vinicole, ainsi que ses produits et services associés, représentent 25% de l'économie du territoire.

Il est composé de 101 communes regroupées en 3 intercommunalités, pour une population de 70 000 habitants.

Chiffres Clés

environ 4000 entreprises

7000 actifs ne résidant pas sur le territoire viennent y travailler quotidiennement

La jonction des autoroutes A6, A31 et A36 fait de BEAUNE un véritable carrefour de l'Europe.

S'implanter :

Un bassin économique riche et prospère, desservi par trois autoroutes majeures (A6, A31 et A36), offrant un cadre de vie exceptionnel, une main d'oeuvre de qualité et une fiscalité avantageuse.

Se développer :

Des zones d'activités nombreuses et dynamiques, un tissu de partenaires potentiels, qu'ils soient industriels ou commerciaux, ancrés localement, une offre importante de terrains et de bâtiments

Créer :

Des locaux adaptés à la création de nouvelles activités, des solutions de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets, des dispositifs d'aide au financement ou à l'innovation.

... UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

LE TOURISME

Du côté de MERCEUIL et TAILLY, familles, sportifs et pêcheurs ont pu redécouvrir les charmes du parc éco-loisirs des « Etangs d'Or », avant que les touristes n'investissent massivement ce site au printemps 2013 pour profiter de ses ultimes aménagements.

Les travaux d'aménagement de la base de loisirs et de la baignade à filtration naturelle située à MONTAGNY-Les-BEAUNE sont quant à eux entrés dans une phase active à l'automne. Cette opération d'envergure transformera littéralement ce site en un espace ludique et récréatif à destination des familles et des touristes tout en préservant la nature et l'environnement.

Les sentiers de randonnée et les voies vertes ont fait l'objet d'un entretien important et d'aménagements à destination des usagers. Totems d'information, appuis-vélo et aires de détente et de pique-nique ont fait l'objet d'une attention particulière, pour le confort des promeneurs et cyclistes locaux ou étrangers à la découverte de la région.

Chiffres Clés

Les véloroutes, ce sont :

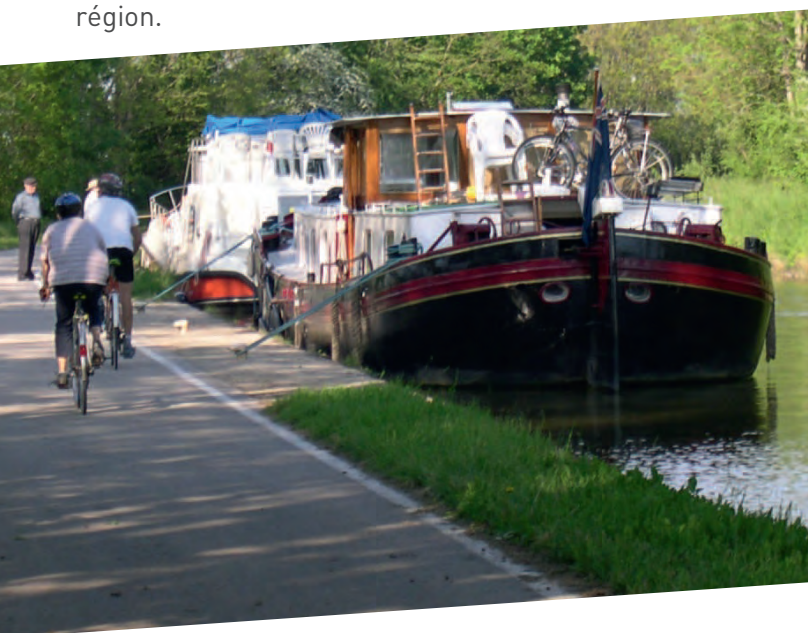
BEAUNE-SANTENAY : 22,7 km

SANTENAY-NOLAY : 13,4 km

Perspectives 2013

Empreinte de nostalgie et de passion, la remise en état à l'identique du garage sur le site de Bel Air dans le cadre du projet de revitalisation de l'ancienne Nationale 6 donnera lieu à une fête à l'occasion de son inauguration au printemps 2013.

Le premier semestre 2013 sera également consacré au choix du délégataire, futur gestionnaire de la base de loisirs de MONTAGNY-les-BEAUNE, dont l'ouverture est programmée pour l'été 2014, ainsi que du site des « Etangs d'Or ».







... UNE DYNAMIQUE

STRUCTURANTE

Le SCOT

Le PLH

Les Déplacements

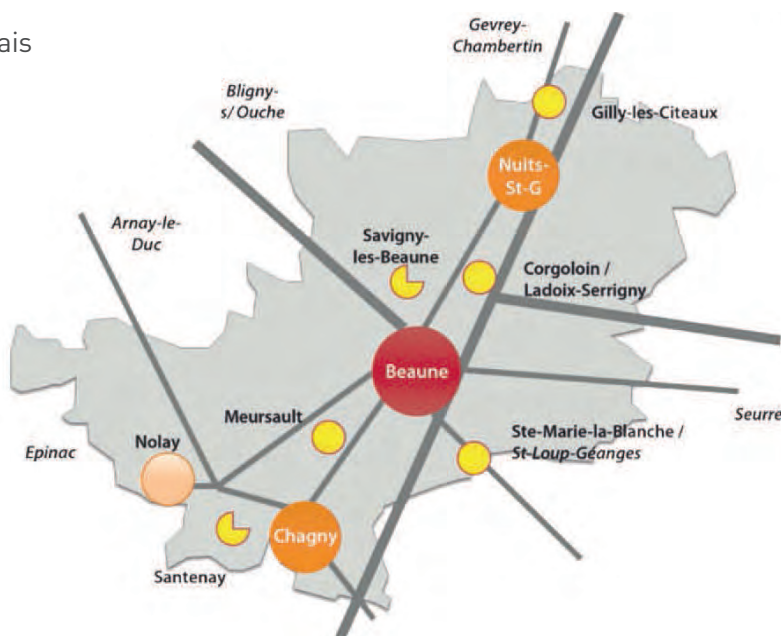
Les Elus du Syndicat mixte ont approuvé le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ainsi que la stratégie territoriale du SCOT à horizon 2030. Le Bureau du SCOT a validé les derniers éléments du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) lors du premier trimestre 2012, pour organiser le débat sur le PADD en Comité Syndical le 11 avril 2012.

Ce débat vient clore le PADD et acter les orientations stratégiques sur lesquelles se basera le document règlementaire opposable aux documents d'urbanisme communaux ; le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) constitue le document de référence du Schéma de Cohérence Territoriale.

Il représente le mode d'application pratique et opposable du SCOT.

L'organisation du territoire

-  Ville-centre (Pôle majeur)
-  Ville (Pôle secondaire)
-  Pôle relais
-  Pôle de proximité
-  Pôle de proximité à vocation particulière



Le PADD présente trois orientations fortes :

- organiser une armature urbaine essentiellement autour des villes de BEAUNE, Nuits-Saint-Georges et Chagny, mais aussi de pôles relais qui assurent une certaine proximité à chacune des communes rurales.
- diminuer la consommation foncière de 50% par rapport aux 20 dernières années sur la période 2012-2030. Pour cela, détermination d'une densité moyenne de logements à l'hectare et définition des zones susceptibles d'accueillir des activités industrielles ou commerciales d'envergure ;
- préserver les équilibres naturels et patrimoniaux.

Les Elus du Syndicat Mixte ont entamé les travaux d'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) au cours du mois de mars 2012. Il fait l'objet de nombreux ateliers avec les partenaires sur les thématiques économiques, commerciales, paysagères, agricoles et environnementales entre avril et mai 2012.

Le Bureau Syndical a, par la suite, travaillé en cercle plus restreint sur le document.



... UNE DYNAMIQUE STRUCTURANTE

LE PLH

Après l'approbation des orientations stratégiques du PLH en Décembre 2011, l'année 2012 a été marquée par la réalisation du programme d'actions, qui contient les principales mesures que la Communauté d'Agglomération mettra en place entre 2012 et 2018 pour répondre aux principaux enjeux identifiés dans le diagnostic de l'étude.

Chiffres Clés

25 503 logements répartis sur les
54 communes du territoire

Le PLH a été soumis pendant l'été pour avis à l'ensemble des communes membres et officiellement arrêté à la suite de cette consultation le 24 Septembre 2012.

Avant l'approbation officielle du PLH, le service a initié fin 2012 la mise en place de règlements d'interventions communautaires sur les actions suivantes :

- aide au conventionnement des logements communaux
- réalisation de villages séniors ou intergénérationnels
- portage foncier communautaire



... UNE DYNAMIQUE STRUCTURANTE

LES DEPLACEMENTS

Le Plan Global de Déplacement - PGD -, reflet d'une mobilité plus durable

Dans le but d'avoir une meilleure connaissance de la mobilité sur son territoire et de diminuer la place de la voiture individuelle au profit, de modes de transports alternatifs, la Communauté d'Agglomération a décidé de mettre en place un Plan Global de Déplacement avec l'aide du bureau d'études INDDIGO.

L'objectif d'une telle étude est d'apporter un diagnostic de l'ensemble du territoire sur les habitudes et les possibilités de déplacements des habitants en cohérence avec les documents de planification comme le SCOT, le PLH et l'ensemble des documents d'urbanisme.

L'année 2012 a laissé place à la production de données qualitatives et quantitatives. La réalisation d'enquêtes stationnement, déplacements sur tous les modes de transports ainsi que la concertation avec les différents acteurs locaux, a permis de cerner les habitudes de déplacements de chacun.

La Communauté d'Agglomération impulse cette démarche pour définir un document d'orientation et développer la mobilité sur les thèmes de la circulation et du stationnement, du vélo et de la marche à pied, du covoiturage et de l'écomobilité ainsi que de l'intermodalité.



... UNE DYNAMIQUE STRUCTURANTE

LES DEPLACEMENTS

Le PGD en quelques Chiffres

Chiffres Clés

60 circuits primaires et secondaires

3149 cartes scolaires

7 lignes régulières

180 voyages/mois en TAD

Les habitudes de déplacements des habitants passent par le mode de déplacement qu'ils utilisent le plus régulièrement. Selon l'INSEE, l'utilisation de la voiture particulière sur le territoire dépasse la moyenne nationale (74% contre 69%) et reste le mode le plus convoité pour les déplacements domicile-travail (65%).

Le développement de modes alternatifs à la voiture particulière est d'autant plus évident que 70% des actifs travaillent au sein même de la Communauté d'Agglomération.

Le réseau de Transport en commun doit répondre aux besoins du territoire.

Le réseau de transports en commun de la Communauté d'Agglomération est actuellement composé de 7 lignes régulières urbaines et interurbaines pour l'essentiel gérées en régie, ainsi que de 60 circuits scolaires répartis sur les 54 communes du territoire.

Le réseau « le Vingt » a fait l'objet, dans le Plan Global de Déplacement, d'une réflexion globale et approfondie, qui met l'accent sur les forces et les faiblesses de l'offre sur le territoire. La volonté de la Communauté d'Agglomération est d'accompagner et de renforcer la desserte en transports collectifs pour les habitants lors de leurs déplacements domicile-travail et de mieux répondre à leurs rythmes de vie.



Le réseau scolaire en quelques chiffres

- 60 circuits dont 23 circuits primaires et 37 circuits secondaires,
- 413 620 Kilomètres parcourus,
- 3149 cartes scolaires,
- création d'abribus à BLIGNY-lès-BEAUNE, SAVIGNY-lès-BEAUNE et PULIGNY-MONTRACHET,
- ajustement des horaires des circuits primaires des communes de CORGENGOUX-CORBERON, MEURSANGES et création d'un circuit secondaire pour la Commune de RUFFEY-lès-BEAUNE.

Le vingt concerne

- 7 lignes régulières urbaines et interurbaines,
- 2 services de transports à la demande : le Côte à Côte 1 et le Côte à Côte 2,
- 224 550 kilomètres parcourus,
- 1 260 voyages en moyenne par jour,
- 180 voyages par mois en transports à la demande.

Perspectives 2013

En septembre 2013, le document de référence du Plan Global de Déplacement sera élaboré avec une vingtaine d'actions définies pour améliorer les thèmes cités précédemment. Il sera présenté au Conseil Communautaire de septembre.

Le volet sur les transports en commun permettra d'apporter une nouvelle vision de l'offre, mieux hiérarchisée et renforcée à l'échelle du territoire. Le Conseil Communautaire de septembre devra décider du mode de gestion à promouvoir pour restructurer le réseau « le Vingt ».





... UNE DYNAMIQUE
DURABLE

Les déchets

Les rivières

La protection et la gestion des
milieux naturels

L'assainissement

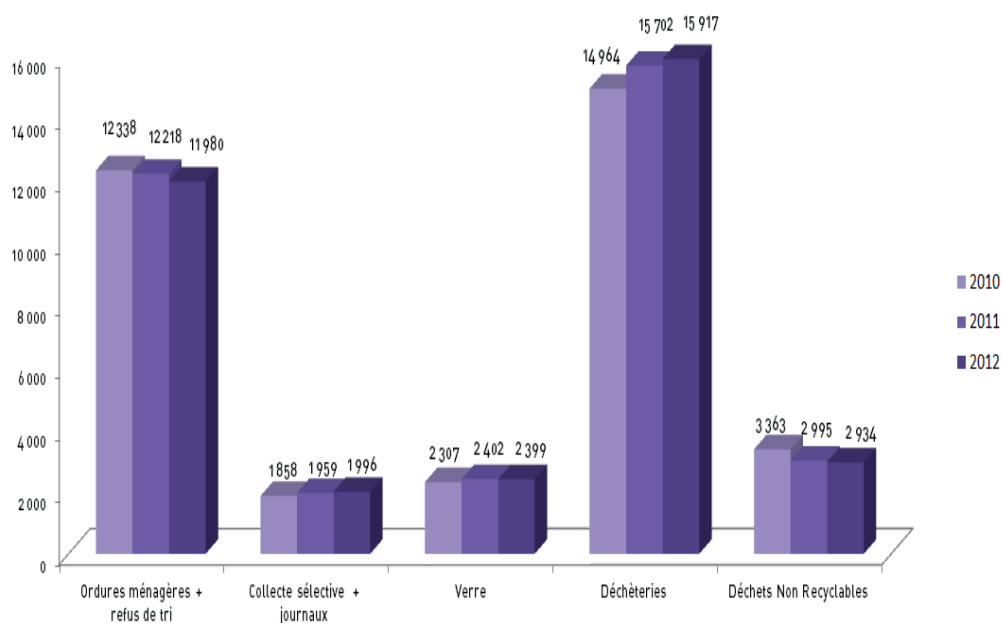
L'eau

... UNE DYNAMIQUE DURABLE

LES DECHETS

La Communauté d'Agglomération est compétente pour la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective et les déchèteries sur 48 des 54 communes de son territoire. Les autres communes dépendent du SIRTOM de la Région de CHAGNY.

L'évolution des tonnages est constante depuis plusieurs années avec une baisse régulière des déchets enfouis (ordures ménagères, refus de tri et déchets non-recyclables des déchèteries) et une augmentation des tonnages recyclés (collecte sélective, journaux et verre) ainsi que des tonnages collectés en déchèteries.



Le devenir des déchets

Les ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération, ainsi que les refus de tri et les déchets non-recyclables des déchèteries sont acheminés vers l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de VIC-DE-CHASSENAY (14 914 tonnes en 2012).



... UNE DYNAMIQUE DURABLE

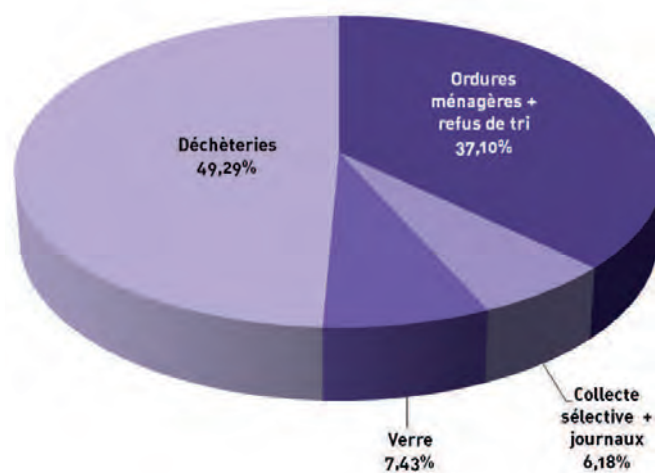
LES DECHETS

Les déchets recyclables déposés dans les bacs jaunes sont acheminés vers le centre de tri situé à TRAVOISY - commune de RUFFEY les BEAUNE pour être triés puis conditionnés sous forme de balle (1 107 tonnes en 2012).

Ces derniers sont transportés, avec les déchets collectés sur les points d'apport volontaire (verre et journaux) ainsi que sur les 4 déchèteries du territoire (MEURSAULT, SAVIGNY-les-BEAUNE, NOLAY et TRAVOISY), dans diverses usines en France et en Europe (7 344 tonnes en 2012).



Répartition des tonnages 2012



Le verre est recyclé à l'usine de SAINT-GOBAIN Emballages de CHALON sur SAONE-71 pour être refondu et transformé de nouveau en pots et bouteilles en verre (2 522 tonnes en 2012).

Enfin, les végétaux collectés en déchèteries sont transformés en compost à ALLEROT-71 (4 840 tonnes en 2012), les déchets dangereux sont dépollués et valorisés à BEAUFORT-39 (127 tonnes en 2012) et les gravats sont enfouis dans un Centre de Stockage de Déchets Ultimes à BLIGNY-les-BEAUNE (5 165 tonnes en 2012).

... UNE DYNAMIQUE DURABLE

LES DECHETS

Le Programme Local de Prévention

En 2012, la Communauté d'Agglomération s'est engagée dans un Programme Local de Prévention soutenu par l'ADEME et accompagné par le Conseil Général de Côte d'Or afin d'atteindre l'objectif de -7% de la production de déchets, soit une baisse de 5kg/hab/an.

Une chargée de prévention a été recrutée pour mener à bien cette mission. La première année a été consacrée à la réalisation du diagnostic du territoire permettant de mieux connaître les forces et les faiblesses et proposer des actions concrètes et adaptées au secteur.

Le plan d'actions prévoit, pour les 4 prochaines années, d'agir sur différents thèmes comme le prolongement de la durée de vie des produits (promotion de la réparation, réemploi), l'évitement de la production de déchets (lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion des couches lavables dans deux crèches), la prévention de la nocivité des déchets mais également l'éco-exemplarité de la collectivité et des communes adhérentes.

En parallèle, la promotion du compostage individuel s'est poursuivie, notamment sur BEAUNE avec 285 composteurs distribués en 2012 soit un total de 3 350 foyers équipés fin 2012. Un test sur le compostage collectif a été réalisé dans une résidence à NOLAY, gérée par le bailleur ORVITIS et 3 professionnels ont également été équipés.

Chiffres Clés

- 55 kg de déchets par personne
et par an

285 composteurs distribués
soit 3 350 foyers équipés fin 2012



Programme de rénovation des déchèteries

Après la mise aux normes de la déchèterie de NOLAY en 2010, le programme se poursuit avec celles de SAVIGNY-les-BEAUNE et TRAVOISY. L'année 2012 a été consacrée à la phase de projet, réalisée avec l'aide d'un bureau d'études. La consultation des entreprises a été faite en fin d'année et les travaux devraient démarrer début 2013 pour la déchèterie de SAVIGNY-les-BEAUNE, puis TRAVOISY en 2014.

Redevance spéciale

La redevance spéciale est obligatoire pour les collectivités qui financent le service de collecte et traitement des déchets à l'aide de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), elle permet de faire payer les gros producteurs en fonction de leur production réelle de déchets.

Des systèmes différents avaient été mis en place par certaines collectivités avant transfert de la compétence (BEAUNE et du SIVOM du Pays beaunois mais rien n'avait été fait sur le canton de NOLAY).

Le système a donc été harmonisé sur BEAUNE et le Pays beaunois et étendu sur le Canton de NOLAY, en 2012 pour les gros producteurs ; il se poursuivra en 2013 avec les administrations.



... UNE DYNAMIQUE DURABLE

LES DECHETS

Opérations de communication

Les deux ambassadeurs du tri réalisent, parmi d'autres, de nombreuses animations scolaires avec en 2012, 97 interventions réalisées soit plus de 865 enfants sensibilisés sur tout le territoire.

Un prix Défi Vert a été mis en place lors des 24H de BEAUNE permettant de récompenser les trois meilleures équipes qui ont conçu leurs décors (vélo et stand) de manière écologique et ont fait preuve de respect de l'environnement pendant toute la durée de la compétition. La manifestation a permis d'associer la compétition au respect de l'environnement.

En collaboration avec le service des Milieux Naturels, une opération de nettoyage et de sensibilisation a été organisée pour les classes de 6e du collège Jules FERRY lors de la semaine du Développement Durable sur l'Ecoparc de MERCEUIL TAILLY.

Une charte Eco-association propose aux associations du territoire de s'engager, entre autre, à mettre en place le tri lors de leurs manifestations, avec le prêt de matériel comme des corbeilles de tri mais également d'agir pour la prévention des déchets avec la mise à disposition de gobelets réutilisables.

Un nouveau journal « c'est ma nature » a vu le jour en 2012, distribué deux fois par an avec le Côté Com dans les boîtes aux lettres ; il a pour but de présenter le travail du service environnement et les pistes d'amélioration sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets.

En partenariat avec l'UCB (Union des Commerçants de BEAUNE) pour promouvoir l'inscription des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO, un sac réutilisable a été réalisé et distribué par les commerçants partenaires.



La Communauté d'Agglomération poursuit le suivi de la qualité des rivières de son territoire. 43 points de surveillance ont été réalisés en 2012, pour préciser certaines pollutions déjà observées en 2011, ou pour constater d'éventuelles améliorations suites aux travaux conduits par la Communauté d'Agglomération.

Sur ces 43 points, 1/3 sont de « bonne qualité », ce qui est un résultat encourageant. En revanche aucune n'est de « très bonne qualité » ce qui témoigne d'une influence de pressions anthropiques. D'une manière générale, il est constaté une légère amélioration des résultats entre 2011 et 2012, variable selon les bassins versants.

En outre, l'impact encore négatif des communes de La ROCHEPOT (en assainissement non collectif) et PULIGNY MONTRACHET (en assainissement collectif) a été constaté. Tout comme les stations d'épuration de THURY, MELOISEY et SAINTE MARIE la BLANCHE qui nécessitent une amélioration de leur fonctionnement.

Chiffres Clés

Près de 15 points de surveillance
déclarés de « bonne qualité »

Une meilleure qualité de l'AVANT-DHEUNE en aval de BLIGNY les BEAUNE a été constatée. Observation qui vient s'ajouter à l'amélioration de la LAUVE en aval de LADOIX SERRIGNY et de l'Avant-DHEUNE en aval de POMMARD, déjà observés en 2011.

Perspectives 2013

Travaux actuellement en cours sur les communes de VOLNAY (raccordement à la station d'épuration de MONGE/ COMBERTAULT) et de PULIGNY-MONTRACHET (mise en séparatif des réseaux d'assainissement). Ces mesures prévues pour l'année 2013 devraient permettre d'éventuels résultats d'amélioration.

... UNE DYNAMIQUE DURABLE

LA PROTECTION ET LA GESTION DES MILIEUX NATURELS

NATURA 2000

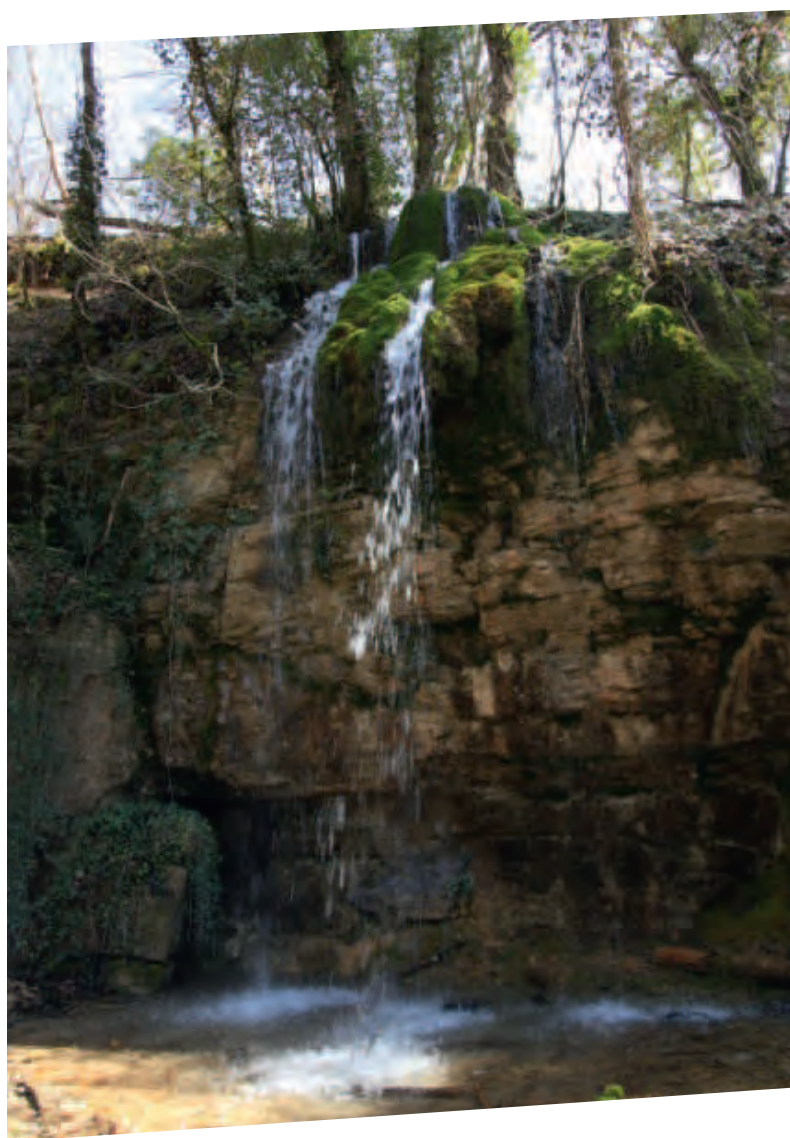
En 2012, des animations ont été réalisées avec des écoles ainsi que des associations de randonnée sur le site « Forêts, pelouses, éboulis de la vallée du RHOIN et du ravin d'ANTHEUIL ». Des inventaires floristiques ont été réalisés par le conservatoire botanique du Bassin Parisien.

La Communauté d'Agglomération est restée attentive à la gestion des autres sites NATURA 2000 situés sur son territoire, à savoir :

- la forêt de Citeaux (DOCOB en cours)
- la côte et l'arrière côte de BEAUNE (animation réalisée par la Commune de MELOISEY)
- les cavités à chauves-souris (DOCOB en cours)
- la Zone de Protection Spéciale au titre de la directive oiseaux (DOCOB à réaliser)

A l'initiative du Conseil Général de Côte d'Or, des réunions de concertation ont eu lieu avec la Fédération Française d'Escalade, en vu du classement des falaises de BOUILLAND au Plan Départemental de l'Escalade, des Sites et Itinéraires (CG21). Les propriétaires et ayants droit des parcelles sur lesquelles peuvent être établies des conventions de gestion ont été répertoriés.

Des panneaux informatifs et une charte de bonne conduite ont été déposés sur les communes concernées.



... UNE DYNAMIQUE DURABLE

LA PROTECTION ET LA GESTION DES MILIEUX NATURELS

LES ETANGS D'OR

Après les travaux au niveau des plans d'eau réalisés en 2011, les aménagements extérieurs tels que les parkings, les chemins, les aires de pique-nique, les plantations des haies, la mise en places de pontons et des observatoires... ont été poursuivies.

La Communauté d'Agglomération a également accueilli les élèves de l'Ecole du Paysage de VERSAILLES qui ont réalisé un sentier de découverte en recyclant des matériaux du site.

Le site a pu être ouvert au public en juin 2012 et a connu dès sa première année de fonctionnement une forte fréquentation.

Les vidanges se sont poursuivies et des alevinages ont pu être réalisés en lien avec la fédération départementale de pêche.

L'inauguration officielle du site, devra se dérouler pour le printemps 2013

Chiffres Clés

4 parkings aménagés

13 plans d'eau

2 ans de travaux



... UNE DYNAMIQUE DURABLE

L'ASSAINISSEMENT

La Communauté d'Agglomération a engagé une réflexion globale sur les communes gérées en Délégation de Service Public - DSP - sur l'ensemble du territoire. Les contrats ont été progressivement renouvelés avec une échéance commune fixée au 31/12/2013. La procédure de DSP a été lancée en 2012 avec pour objectif un contrat unique opérationnel le 1er janvier 2014.

Par ailleurs, afin de répondre à la réglementation, la Communauté d'Agglomération a lancé en 2011 un marché pour la réalisation des zonages pour les 16 communes qui n'en possédaient pas encore. Les études de Zonages ont ainsi été lancées en 2012 sur 7 communes : COMBERTAULT, IVRY en MONTAGNE, MONTAGNY les BEAUNE, PARIS l'HOPITAL, SAINTE MARIE la BLANCHE SANTOSSE et THURY.

Chiffres Clés

504 contrôles d'installations réalisés par le SPANC

Etudes de zonages lancées sur **7** communes

En 2012, le zonage de TAILLY a été mis en enquête publique. Il a été réalisé dans le cadre de la mise aux normes de la station d'épuration de BLIGNY les BEAUNE dont la mise en service a eu lieu le 6 août 2012.

Les stations réhabilitées sont désormais capables de traiter, conformément à la réglementation en vigueur, les effluents issus des exploitations viticoles.



Lors du Conseil Communautaire de septembre 2012, il a été décidé de faire évoluer la tarification des conventions spéciales de déversement des effluents viticoles et de créer un tarif spécifique pour les moûts de:

- 0,550 € HT par hectolitre pour le fonctionnement de la station,
- 0,635 € HT par hectolitre vinifié pour l'investissement spécifique lié à l'activité vinicole, pour une durée de 20 ans.

Les systèmes d'assainissement (réseau et station) des communes de BOUZE les BEAUNE et SAINT ROMAIN ont également été mis en service respectivement le 31 mars 2012 et le 1er octobre 2012.

Les travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement se poursuivent sur la commune de PULIGNY-MONTRACHET avec la mise en séparatif de la Petite Rue et de la Rue de l'Abreuvoir et sur la commune de CHAGNY avec la mise en séparatif de les rues Joanne MARTIN et Marc BOILLET.

Le service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC -

Le SPANC a effectué, en 2012, 54 contrôles d'installations neuves et 450 contrôles d'installations existantes (contrôles de bon fonctionnement). Lors de la vente de maisons, ce sont 56 diagnostics de l'existant ont été réalisés par le SPANC.

Perspectives 2013

- création du réseau d'assainissement collectif sur la commune de VOLNAY,
- démarrage des travaux d'assainissement des communes d'ALOXE CORTON et DEZIZE les MARANGES,
- réalisation de l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement de MEURSAULT couplée à une étude hydraulique pour le raccordement de la commune d'AUXEY-DURESSES sur la station d'épuration de MEURSAULT.



... UNE DYNAMIQUE DURABLE

L'EAU

L'année 2012 a vu la finalisation des périmètres de protection des 4 sources alimentant NOLAY. L'enquête publique s'est déroulée courant octobre et le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable. Cette procédure de régularisation longue et complexe est obligatoire afin de pouvoir exploiter des ressources.

Aujourd'hui sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, seul une dizaine de captages sur 36 (hors NOLAY) possède un arrêté d'exploitation (appelé Déclaration d'Utilité Publique). Pour tous les autres captages, les procédures sont en cours avec l'assistance du Conseil Général.

La Communauté d'Agglomération poursuit son programme de renouvellement des conduites vétustes, en 2012 sur les communes de CHAGNY, AUBIGNY la RONCE, NANTOUX, BEAUNE, BOUILLAND, CORGENGOUX, MEURSAULT, MONTAGNY les BEAUNE, PERNAND VERGELESSES, POMMARD, PULIGNY MONTRACHET, SAVIGNY les BEAUNE.

Chiffres Clés

7194 habitants desservis par la Régie des Eaux

23 039 habitants desservis sur la commune de BEAUNE



... UNE DYNAMIQUE DURABLE

L'EAU

Deux grands projets ont vu leurs travaux engagés :

- construction de la station de traitement de l'eau potable de SANTENAY et interconnexion avec les communes de DEZIZE les MARANGES et PARIS l'HOPITAL,
- mise en place de compteurs de sectorisation des réseaux publics sur les communes de l'ex SIVOM du Pays Beaunois et de MEURSAULT ; ces équipements devront permettre de repérer plus rapidement les fuites et donc de limiter les pertes en eau.

Perspectives 2013

- finalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable donnant les grandes lignes directrices des investissements pour la période 2014-2020
- travaux d'amélioration de la qualité de l'eau sur le hameau de Saigey (NOLAY)







... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

La petite enfance

L'enfance

Le conservatoire de musique et de
danse

L'école des Beaux-Arts

Le sport

... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

LA PETITE ENFANCE

En matière de Petite Enfance, 2012 a été marqué par :

- l'ouverture du RAM de Blanches Fleurs à BEAUNE,
- l'ouverture du Multi accueil de NOLAY,
- la mise en place de fourniture des couches, du lait et de l'eau dans les structures collectives, sans facturation supplémentaire des familles (circulaire CNAF),
- l'application du nouveau règlement de fonctionnement (circulaire CNAF) qui prévoit notamment de s'adapter au plus près des besoins réels des familles (prise en compte des fermetures des structures, des vacances des parents dans la réservation et la facturation des prestations).

Au total, les 7 structures collectives proposent 205 places d'accueil pour les enfants de 2 mois et ½ à 4 ans.

Les 5 Relais Assistantes Maternelles (Bretonnière et Blanches Fleurs à BEAUNE, VIGNOLES, CHAGNY et NOLAY) proposent un accompagnement aux 446 assistantes maternelles agréées du territoire, ce qui représente environ 1 400 enfants accueillis.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, l'offre cumulée et complémentaire des modes d'accueil collectif et individuel couvre les besoins de garde. Seulement cette dernière souffre d'un déficit de notoriété.

Les RAM ont pour vocation de valoriser la profession d'assistantes maternelles en proposant un service de qualité, à la fois aux professionnelles et aux parents.

Chiffres Clés

7 structures collectives

1 400 enfants accueillis dans les 5 RAM par

446 assistantes maternelles



... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

LA PETITE ENFANCE

Multi accueil des Blanches Fleurs à BEAUNE

40 places, accueils réguliers et occasionnels

Action : réflexion en cours sur
l'extension des places en horaires
atypiques

Crèche Familiale des Blanches Fleurs
à BEAUNE

50 places, accueil régulier contractualisé

Action : demande de révision de
l'agrément au Conseil Général de la
Côte d'Or (de 70 à 50 places)

Multi accueil St-Jacques à BEAUNE

40 places, accueils réguliers et occasionnels

Action : réorganisation du temps de
travail des agents qui ne permettait
pas jusqu'à présent un fonctionnement
optimal du service et mise en place à
venir de l'accueil occasionnel
(septembre 2013)

Multi accueil La Cabotte à BEAUNE

40 places, accueils réguliers et occasionnels

Action : optimisation dans
la gestion des places
réservées à l'accueil
régulier et à l'accueil
occasionnel + Proposition
de restauration sur une
journée supplémentaire
(septembre 2013)



... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

LA PETITE ENFANCE

Jardin d'enfants à IVRY-EN-MONTAGNE

12 places, accueil régulier et occasionnel

Action : réflexion sur une nouvelle
forme d'accueil complémentaire
avec l'école d'IVRY-EN-MONTAGNE
(ouverture septembre 2013)

Multi accueil de CHAGNY

9 places, accueil régulier et occasionnel

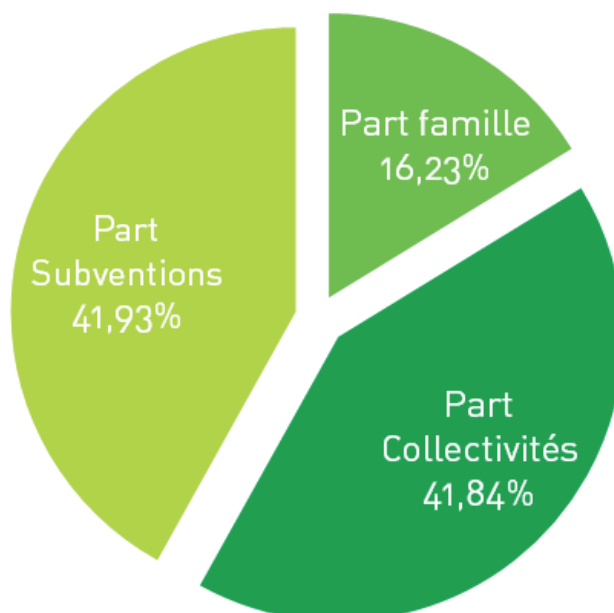
Action : pour s'adapter aux besoins
des familles (septembre 2013):

- Journée continue supplémentaire
- Mise en place de l'accueil régulier
- deux places supplémentaires pour
le déjeuner (de 6 à 8)

Multi accueil de NOLAY

(structure ayant ouvert en septembre 2012)

Répartition de la charge de
fonctionnement en 2012



Des intentions éducatives communes et un projet éducatif propre à chaque structure :

L'ENFANT

- favoriser la socialisation de l'enfant à travers une séparation progressive avec les parents,
- développer l'autonomie,
- respecter les rythmes et besoins physiologiques de chacun,
- respecter l'enfant et son environnement familial et culturel,

LA FAMILLE

- développer la communication avec les familles,
- favoriser l'implication des familles,
- accompagner et soutenir les parents (soutien à la parentalité),

L'EQUIPE

- développer le partenariat et le travail en réseau avec les professionnels de l'enfance et de la petite enfance (CAMPS, PMI...),
- favoriser le travail en équipe et la professionnalisation des agents (formations, stages, conférences...).



... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

LA PETITE ENFANCE

Perspectives 2013 : extension de l'offre de service aux familles

Concernant l'année 2013, l'accent sera mis sur l'extension de l'offre de services et l'amélioration des prestations existantes. Il s'agira notamment :

- de la réhabilitation partielle des locaux du Multi accueil Saint-Jacques à BEAUNE,
- du lancement d'un nouveau marché de livraison de repas commun aux restaurants scolaires et aux structures collectives Petite Enfance.

En outre, certaines expérimentations seront mises en œuvre, comme par exemple :

- la création d'une « classe passerelle » entre la nouvelle école et le jardin d'enfants d'IVRY en MONTAGNE, à destination des enfants âgés de 2 à 3 ans,
- l'utilisation de couches lavables au Multi accueil Blanches Fleurs à BEAUNE,
- l'organisation d'un jardin d'échanges supplémentaire au RAM de NOLAY,
- l'étude d'un projet de pôle Petite Enfance à CHAGNY.

Enfin, une réflexion est engagée avec le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que le Club des Hôteliers et des Restaurateurs sur les besoins de garde en horaires atypiques.



... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

L'ENFANCE

Les locaux et le mobilier

Une évolution importante a eu lieu début 2012 avec la mise en place de conventions précisant les modalités d'utilisation des locaux et distinguant les responsabilités et les charges financières entre le propriétaire et le locataire,

Une enveloppe triennale importante a permis d'investir, notamment en matière de moyens techniques et logistiques :

- mobilier : 9 structures ont bénéficié d'un renouvellement (tables, chaises, bureaux...) pour un montant total de 20 500 €
- vaisselle : 3 100€ pour remplacer la vaisselle cassée ou usagée pour 29 structures
- électroménager : 10 structures ont bénéficié d'un appareillage neuf pour un montant de 18 600€

Chiffres Clés

116 000 € sur 2012 soit

279 000 € sur 3 ans

depuis le transfert



- travaux sur bâtiment : 9 accueils ont bénéficié de travaux de rénovation pour un montant de 44 153€
- maintenance du matériel : 20 sites ont bénéficié d'une enveloppe de 6 600€
- produits d'entretien, fournitures de bureau, pharmacie et tenues de travail ont totalisé 23 000€

Deux nouveaux accueils seront inaugurés par la Communauté d'Agglomération à MONTAGNY-les-BEAUNE et BLIGNY-les-BEAUNE au cours du printemps 2013.

... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

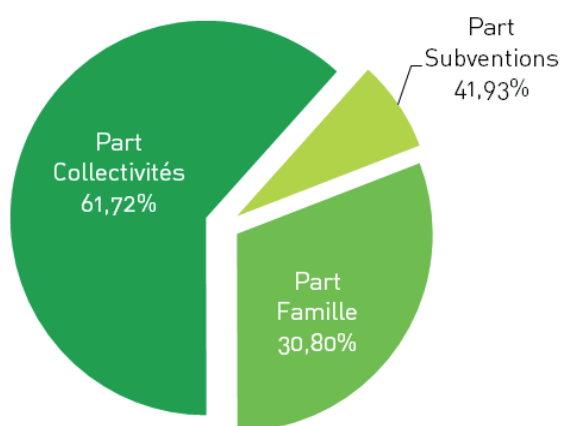
L'ENFANCE

L'équipement informatique des sites

Les directeurs ont été dotés de moyens adaptés à leurs fonctions. Ainsi, 20 sites ont été équipés de smartphones avec une formation spécifique des directeurs et animateurs (3 h par personne) et 30 sites ont été équipés en ordinateur. L'investissement total pour l'équipement informatique des sites s'élève à 28 400 € avec une participation du FACEJ (Fonds d'accompagnement à l'Enfance et à la Jeunesse) de 21 500 €.



Répartition de la charge de fonctionnement en 2012



La communication et les inscriptions

- uniformisation de l'information (charte graphique) pour une meilleure identification par les familles,
- communication accrue en direction des élus par le biais d'affiches à avant chaque période de vacances,
- information via l'Espace Famille avec la mise en ligne systématique des documents d'inscriptions
- harmonisation du règlement avec la mise en place d'un règlement identique sur l'ensemble du territoire et une simplification/souplesse des procédures : fin du jour de carence et meilleure prise en compte de l'urgence (médicale ou sociale),
- organisation de 5 Guichets Uniques de proximité répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

L'ENFANCE

L'encadrement des enfants et la qualification des agents

La particularité du service c'est la rotation importante qui répond à des départs fréquents d'agents, ce qui nécessite un accompagnement et des formations régulières.

Pour accompagner les agents dans leurs missions, plusieurs formations ont été organisées : BAFA (6), BAFD (9), méthode HACCP (39), Concerto (16) et évaluation (39 agents)



Chiffres Clés

5 Guichets Uniques

20 sites équipés de Smartphones
et 30 d'ordinateurs

28 400 € d'investissement

Pour répondre aux normes liées à l'encadrement, un renfort de 6,7 équivalents temps plein a été déployé sur la partie opérationnelle du service

Une avancée majeure doit être soulignée avec la mise en place d'un régime indemnitaire qui a permis à 75 agents d'en bénéficier ainsi que d'une indemnité supplémentaire liée aux responsabilités pour 30 directeurs.

Des valeurs éducatives et pédagogiques communes ont été définies et sont mises en œuvre.

Dans ce cadre rénové, une commission ad'hoc a travaillé sur l'établissement d'un règlement identique pour l'ensemble du territoire et d'une charte spécifique plaçant l'enfant au cœur du dispositif.

Chiffres Clés

36 accueils périscolaires matin et soir dont **34** proposant la restauration le midi

Jusqu'à **16** accueils extrascolaires

Près de **200 agents** sur le terrain (animateurs, agents d'office et d'entretien) + **15 agents** pour la strate fonctionnelle

Environ **250 000 repas servis** en 2012 soit plus de **1 700 repas par jour**

Un projet éducatif commun

Les orientations éducatives définies avec l'appui de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ont permis de mettre en place un projet éducatif commun à l'échelle du territoire communautaire et de rechercher une cohérence pédagogique.

Les projets pédagogiques ont été déclinés en 3 volets :

- les échanges inter-accueils : le réseau famille à CHAGNY avec les activités passerelles entre tous les professionnels de l'enfance et de la petite enfance dans le cadre du projet de scolarisation du jeune enfant,
- la participation et l'implication des familles avec l'organisation de moments festifs avec en particulier le développement des réunions publiques pour accentuer l'information en direction des familles.

- le partenariat et les actions transversales et notamment la mise en place d'un partenariat avec l'UNESCO dans le cadre du dossier d'inscription des climats de Bourgogne au patrimoine mondial.



La prestation repas

La rédaction d'un cahier des charges identique sur l'ensemble du territoire communautaire a intégré des exigences spécifiques autour du développement durable, du respect de l'équilibre alimentaire, du respect des grammages, des fréquences, de la saisonnalité des produits et de la sensibilisation aux goûts alimentaires via les propositions d'animation des prestataires...

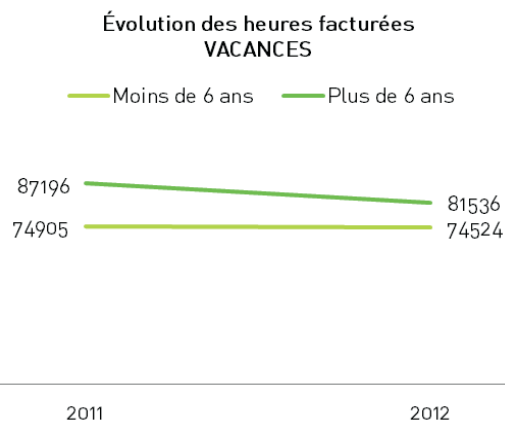
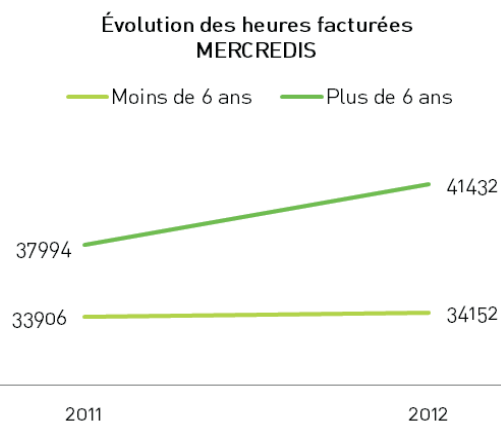
Des avancées significatives doivent être soulignées et en particulier :

- le partenariat avec le Pays Beaunois, les producteurs locaux et les prestataires pour favoriser la production et la consommation des produits locaux avec récemment l'intégration de la viande bovine de race charolaise dans les restaurants d'enfants
- La lutte contre le gaspillage de denrées et la réduction des déchets avec le recyclage des barquettes qui se fait actuellement dans tous les accueils de loisirs spécifiquement dédiés aux prestations enfance.

Evolution quantitative

Périscolaire : + 11 575 repas /an, soit + 40 repas /jours

Extrascolaire : + 277 repas/an, soit + 24 repas /jours



Perspectives 2013

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014 ainsi que la poursuite de la réflexion autour du nouveau Contrat Enfance Jeunesse et le projet de service qui en découlera représentent les principaux objectifs de l'année 2013.

... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le conservatoire a continué de conforter au cours de l'année 2012 son rôle d'outil culturel au service de la population et du territoire de la Communauté d'Agglomération.

En déclinant sur le plan opérationnel les orientations fixées par le Conseil Communautaire dans le Projet d'établissement et en cohérence avec les textes règlementaires pédagogiques du Ministère de la Culture qui a attribué au conservatoire un classement, cette structure a contribué à poursuivre avec le souci de la rigueur budgétaire un triple objectif de service public ;

- la mise en place de dispositifs pour d'autres publics que ses propres élèves :
 - public handicapé,
 - animations en maison de retraite,
 - actions de promotion instrumentale dans les écoles, actions décentralisées sur le territoire,
 - ensembles de pratiques amateurs (réveil municipal, UMB, ensemble jazz...).
- la formation artistique de musiciens et danseurs grâce à des enseignements axés sur la pratique et au travers de cursus diversifiés, souples et évolutifs en fonction des demandes des usagers ; près de 500 élèves dont 40% hors BEAUNE ont été inscrits au conservatoire de musique,
- la programmation de plus de 40 manifestations musicales (auditions, concerts, spectacles...) tout public et de danse au cours de l'année 2011/2012.



... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Perspectives 2013

L'année 2013 sera rythmée par plusieurs phases importantes ;

- la demande de renouvellement du classement auprès des services de l'Etat,
- la proposition au Conseil communautaire pour validation d'un règlement des études qui visera à officialiser et à valoriser certains des éléments du fonctionnement actuel mais aussi en adaptant d'autres,
- la préparation d'un plan d'investissement tri-annuel destiné à répondre aux enjeux des équipements de la structure,
- le développement des partenariats avec les structures culturelles du territoire (musée, théâtre, festival, écoles de musique).

Chiffres Clés

près de 500 élèves

plus de 40 manifestations en 2012

100 danseurs



... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Ateliers loisirs

180 enfants et ados, dont 158 résidant au sein de la Communauté d'Agglomération, ont fréquenté les ateliers loisirs ; 200 jeunes ont suivi les mini stages proposés pendant les petites vacances scolaires ; le thème de l'exposition de juin consacré à « *La Ville* », présenté à BEAUNE, a permis d'aborder plusieurs mediums et de découvrir, de manière ludique, l'histoire de l'art et de l'architecture.

85 adultes ont suivi les 17 modules proposés tout au long de l'année scolaire. Les travaux qu'ils ont réalisés en groupe ont fait l'objet d'une exposition très appréciée.

Classe préparatoire

A l'instar des années précédentes, la promotion 2012 de la Classe Prépa a connu un excellent taux de réussite puisque les 23 étudiants de la promotion ont intégré une école d'art ou d'architecture ; 82% d'entre eux ont réussi au moins 2 concours. La « prépa » de Beaune bénéficie d'une très bonne réputation au sein du réseau de l'enseignement supérieur artistique.

Récré'Art

La thématique retenue autour de la « mythologie » a permis aux écoliers de 26 classes primaires de la Communauté d'Agglomération de mener à bien un projet artistique qui a fait l'objet d'expositions appréciées dans les bibliothèques de BEAUNE et de CHAGNY ainsi que d'une représentation de spectacles vivants au théâtre de BEAUNE. Les écoles privées sont désormais associées à ce dispositif.



Perspectives 2013

Ateliers loisirs

Le thème de l'année « *à table !* » servira de fil rouge à tous les ateliers et fera l'objet d'une exposition en fin d'année. Les ateliers « adultes » proposeront désormais 20 modules différents et 3 mini-stages (aquarelle – techniques de gravure – autour du papier), ouverts aussi aux touristes, seront organisés durant l'été. Les ateliers « enfants » comprendront un cours supplémentaire « petits ados » à CHAGNY, le mercredi et proposeront des mini stages au cours de toutes les petites vacances scolaires et au début des vacances d'été.



Classe préparatoire

La prochaine promotion devrait comprendre 24 étudiants. Le programme pédagogique qui leur sera proposé répond à une grande exigence car la finalité de l'école n'est pas seulement de leur permettre d'entrer dans une école supérieure d'art ou d'architecture, mais d'en sortir diplômé.

Récré'Art

La thématique choisie pour l'année 2013/2014 devrait permettre à de nombreuses classes de la Communauté d'Agglomération de se porter candidates et de permettre à nouveau à de nombreux enfants de rencontrer des artistes et de s'ouvrir à l'art sous différentes formes.

Cycle de conférences d'art contemporain

Le cycle de conférences d'initiation à l'art contemporain, initiée depuis cinq ans déjà, sera présenté dans une salle de cinéma afin de toucher un public plus large. L'accès à ces conférences, ouvertes à tous, sera toujours gratuit dans la limite des places disponibles.

... UNE DYNAMIQUE POUR L'AVENIR

LE SPORT

La Communauté d'Agglomération compte **cinq installations sportives** :

Complexe JM BOIVIN à NOLAY : intervention des 2 gardiens de MEURSAULT

Forum des Sports de BEAUNE : 3 gardiens

Complexe ST-NICOLAS à MEURSAULT : 2 gardiens

Complexe JEAN DESANGLE à BEAUNE : 3 gardiens

Complexe MICHEL BON à BEAUNE : 3 gardiens

Dispositifs ID Sports/ID Vacances : 2 agents

Chiffres Clés

36 934 heures dont **11 157** heures pour les scolaires

1 120 heures pour les activités sportives proposées par la Communauté d'Agglomération

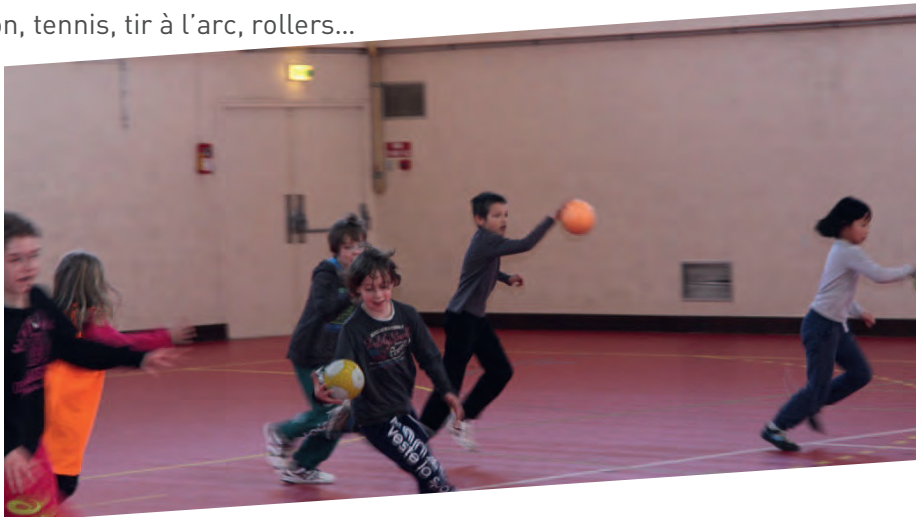
214 enfants accueillis par ID Vacances

Les cinq installations sportives communautaires ont été utilisées principalement par les diverses associations sportives qui maillent le territoire et les élèves des différents établissements scolaires (de la maternelle au lycée) de la Communauté d'Agglomération.

Les dispositifs d'Initiation et Découverte (ID) sports animés par la Communauté d'Agglomération ont permis à de nombreux enfants de se familiariser avec divers sports : handball, hockey, basket, athlétisme, gymnastique, natation, V.T.T., golf, course d'orientation,

judo, karaté, escrime, tennis de table, badminton, tennis, tir à l'arc, rollers...

Durant ses 9 semaines de fonctionnement en 2012 (février, avril, juillet et octobre), ID Vacances (stages sportifs de 5 demi-journées pendant les vacances scolaires) a rassemblé 214 enfants de 8 à 13 ans. Les activités organisées à BEAUNE rassemblent environ 2/3 des participants alors que MEURSAULT continue d'accueillir les quelques enfants inscrits à NOLAY.



Dispositif ID
Activités sportives
de découverte les
mercredis (de 3 à 12
ans) et/ou pendant
les vacances (de 8 à
13 ans)

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent aussi participer à ID Sports les mercredis matins pendant la période scolaire. Les 250 enfants sont répartis en petits groupes encadrés par des éducateurs sportifs qualifiés. 66% des enfants inscrits pour l'année 2011/2012 se sont réinscrits en 2012/2013, ce qui traduit la satisfaction des familles.

Pour les amateurs de cirque de 6 à 13 ans, ID Cirque propose l'apprentissage de diverses activités (jonglerie, acrobaties, équilibre, monocycle ou trapèze). 24 enfants ont pu ainsi s'initier aux arts du cirque pendant l'année scolaire 2012/2013.

L'utilisation des cinq installations sportives de la Communauté d'Agglomération reprenant ainsi :

- 25 777 heures d'utilisation pour les associations et particuliers (78 348 utilisateurs),
- 11 157 heures pour les scolaires (129 822 utilisateurs),
- 1 120 heures pour les activités sportives proposées par la Communauté d'Agglomération (5 435 utilisateurs).
- Il est à noter que la population scolaire représente 29 % des créneaux et 61% des utilisateurs

Perspectives 2013



Activités

Ouverture d'ID Vacances à CHAGNY en février 2013

Ouverture d'ID Sportives à CHAGNY en septembre 2013

Intégration de l'activité cirque dans ID Sports à partir de septembre 2013

Travaux

Rénovation de la couverture du complexe Michel BON (600 000 €)

Mise aux normes des sols sportifs du complexe Jean DESANGLE (125 000 €)

Programme de rénovation/construction du COSEC de NOLAY

Mise en place d'une aide aux communes pour la rénovation et la création d'équipements sportifs

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Beaune Côte & Sud
Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte & Sud
14 rue Philippe TRINQUET - 21200 BEAUNE
www.beaunecoteetsud.com